

CAPC

Travail en cours

No. 18



Commission économique
pour l'Afrique

Centre africain pour les politiques commerciales

C
A
P
C

Le cycle de doha peut-il bénéficier à l'industrie africaine?

Par

Mustapha Sadni-Jallab, Hakim Ben Hammouda,
Stephen Karingi et Romain Pérez

Mai 2005

Le CAPC est un projet de la Commission économique pour l'Afrique
soutenu financièrement par le Fonds canadien pour l'Afrique

Résumé

L'objectif de cette étude est d'aider les pays africains à formuler des propositions concrètes dans le domaine de l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles. Nous chercherons par conséquent à identifier les formules les plus appropriées pour les économies africaines qui permettraient une plus grande libéralisation des marchés des pays de l'OCDE et en même temps laisseraient pour les pays africains les moyens de poursuivre leur développement industriel et la diversification de leurs économies. En terme d'impact, nos simulations confirment qu'un scénario de libéralisation basé sur une formule non linéaire «ambitieuse», type Girard serait un «*second best*» pour le continent. Elle permettrait d'accroître le bien-être et la production des pays africains, mais ne contribuerait pas à doper les exportations africaines.

Cette étude a été réalisée par Hakim Ben Hammouda, Directeur de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique, avec Mustapha Sadni-Jallab, Romain Perez et Stephen Karingi, économistes à la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique.

Autres documents de l'CAPC

- No.1 Les processus de création du marché commun africain: une vue d'ensemble
- No. 2 Cancún and Post-Cancún Briefing Papers on Africa and the Doha Development Agenda: *The Current State of Play in the Negotiations*
- No. 3 Trade Liberalization under the Doha Development Agenda: Options and Consequences for Africa
- No. 4 Trade Facilitation to Integrate Africa into the World Economy
- No. 5 Fiscal Implications of Trade Liberalization on African Countries
- No. 6 Trade Liberalization and Development: *Lessons for Africa*
- No. 7 Libéralisation commerciale et développement: *Quelles leçons pour l'Afrique?*
- No. 8 Exclure l'Afrique des marchés? *Evaluation de l'accès aux marchés pour les pays africains*
- No. 9 Economic and Statistical Analyses of Trade Capacity Building in Sub-Saharan Africa
- No. 10 Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements
- No. 11 Unrestricted Market Access for sub-Saharan Africa: Important Benefits with Little Cost to the QUAD
- No. 12 Trade Preferences and Africa: The State of Play and the Issues at Stake
- No. 13 Assessing the Consequences of the Economic Partnership Agreement on the Rwandan Economy
- No. 14 Doha Round entre promesses, désillusions et résignations
- No. 15 Évaluation de l'impact de l'Accord de partenariat économique entre les pays de la CEMAC et l'Union européenne
- No. 16 Peut-on mettre la globalisation au service du développement?
- No. 17 Comment sauver le textile maghrébin?

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la CEA et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies.

La présente publication a été réalisée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement.

CAPC

Travail en cours



Commission économique
pour l'Afrique

Le cycle de doha peut-il bénéficier à l'industrie africaine?

Par

Mustapha Sadni-Jallab, Hakim Ben Hammouda,
Stephen Karingi et Romain Pérez*

Division du commerce et de l'intégration régionale

Mai 2005

Addis-Abeba, Éthiopie

* Les auteurs remercient Nassim Oulmane et Rémi Lang pour leurs commentaires suite à une première version de ce document.

Table des matieres

Résumé analytique	1
I. Introduction	5
II. Les enjeux du développement industriel en Afrique	6
III. L'accès au marché et le développement industriel en Afrique	8
IV. Revue de la littérature	10
V. Le modèle et les agrégations sectorielles et géographiques	14
VI. Les différents scénarios retenus	17
VII. L'impact des scénarios sur les structures tarifaires.....	21
VIII. L'impact de l'Accord de juillet sur les économies africaines	32
VIII. Conclusion	40
Annexes.....	42
Bibliographie	66
Notes	73

Résumé analytique

Les pays africains ont entamé depuis les indépendances, et en particulier dès le début des années 60, un processus de développement industriel basé sur la substitution des importations. L'objectif de cette stratégie de développement était de remplacer les importations de produits de consommation finale par des productions locales. Ces stratégies étaient au cœur des tentatives de modernisation industrielle dans les pays africains et de la diversification de leurs structures productives et de la rupture de l'insertion rentière basée sur l'exportation des matières premières.

L'objectif de cette étude est d'aider les pays africains à formuler des propositions concrètes dans le domaine de l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles. Nous chercherons par conséquent à identifier les formules les plus appropriées pour les économies africaines qui permettraient une plus grande libéralisation des marchés des pays de l'OCDE et en même temps laisseraient pour les pays africains les moyens de poursuivre leur développement industriel et la diversification de leurs économies.

L'accord-cadre de juillet prévoit «qu'une approche fondée sur une formule est essentielle pour réduire les droits de douane, et réduire ou éliminer les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits». Il prévoit également «que le Groupe de négociation devrait poursuivre ses travaux sur une formule non linéaire appliquée ligne par ligne qui tiendra pleinement compte des besoins et intérêts spéciaux des pays en développement et pays les moins avancés participants, y compris au moyen d'une réciprocité qui ne soit pas totale pour ce qui est des engagements de réduction.»

Nous avons proposé des scénarios de réductions tarifaires qui sont cohérents avec la nature des engagements du «package de juillet». Quatre scénarios ont été évalués, tous basés sur une formule type Girard. Les scénarios 1, 3 et 4 peuvent être perçus comme des scénarios ambitieux alors que le deuxième scénario est davantage un scénario conservateur. Les scénarios 1, 3 et 4 diffèrent dans la prise en compte du TSD. Pour le scénario 1, nous avons testé le TSD tel que négocié dans le texte de juillet. Le scénario 3 prend en compte ce TSD, mais il intègre en plus ce qu'on a appelé un TSD implicite, à savoir un coefficient de Girard B élevé pour les PVD et faible (égal à 1) pour les pays développés. Concrètement, un coefficient faible a un impact plus fort sur la réduction des tarifs. Ce scénario permet donc aux PVD d'avoir davantage de marge de manœuvre. Enfin le 4ème scénario intègre le TSD tel que prévu dans le texte de juillet mais à la seule différence que nous avons multiplié ce TSD par deux. Concrètement, cela exclut de toute réduction tarifaire deux fois plus de lignes que le TSD normal.

L'analyse de la nouvelle structure tarifaire obtenue à partir des différentes simulations révèle que l'impact des négociations devrait être significatif pour les exportateurs industriels africains. Les scénarios intégrant un coefficient Girard faible, permettent de réduire significativement les tarifs appliqués par

les pays développés envers les produits africains. Les réductions à attendre d'une formule non-linéaire permettraient, dans certaines conditions, d'améliorer de manière significative l'accès aux marchés des pays développés pour les exportateurs africains. Les tarifs appliqués par les pays développés diminueraient considérablement avec l'application d'une formule ambitieuse (premier, troisième ou quatrième scénario). Par formule ambitieuse, nous entendons une formule qui intègre soit un faible coefficient de Girard pour les pays développés, soit un traitement spécial et différencié substantiel pour les pays en développement, soit les deux. Ce traitement spécial et différencié peut à la fois être explicite (on exclut de toute réduction tarifaire une partie des lignes), ou implicite (on applique aux PVD un coefficient de Girard supérieur à 1, de sorte que la réduction soit moins importante). Ce type de modalités offrirait aux PVD un meilleur accès aux marchés des pays développés tout en leur offrant des marges de manœuvre pour la conduite de leur politique économique. En effet, dans la mesure où les réductions tarifaires que les PVD doivent concéder seraient moins contraignantes, ceux-ci conserveraient une partie de leurs tarifs et donc de leurs recettes tarifaires qui sont, rappelons-le, pour beaucoup de pays africains, le principal poste de recettes budgétaires.

L'application d'une formule ambitieuse par les pays développés conduirait finalement à un écrêtage des pics tarifaires et à une réduction significative des tarifs que ces pays appliquent.

Si nos résultats montrent que la réduction moyenne des tarifs est faible, par contre, l'application d'une formule non linéaire se traduit pas une réduction sensible des pics tarifaires sur les produits les plus taxés pour l'Afrique (chimie, industrie agroalimentaire, transformation du sucre, du coton, fer, produits métalliques, minéraux et énergie).

Cette réduction est d'autant marquée que la formule est ambitieuse. Si les réductions tarifaires sont peu importantes sur les tarifs moyens en raison de leur niveau initial, ces réductions devraient être plus sensibles sur les pics tarifaires. Les implications tarifaires du cycle de Doha devraient être particulièrement sensibles pour le textile. En effet, nos simulations montrent que les pics tarifaires dans ce secteur, auxquels sont confrontés nombre de pays africains, devraient disparaître avec l'application d'une formule ambitieuse, c'est-à-dire qui prévoit l'établissement d'un TSD suffisamment important sur le coefficient B de la formule de Girard. Ainsi, dans cette perspective, les tarifs appliqués sur le textile passeraient aux États-Unis de 11,74 à 2,5%¹. Le démantèlement de l'accord multifibre viendrait néanmoins considérablement limiter l'impact positif des réductions tarifaires. (CEA, 2005)

Nos simulations soulignent que le continent gagnerait plus en bien-être, avec des scénarios de libéralisation ambitieux et un traitement spécial et différencié marqué. L'Afrique du Nord est la région qui bénéficierait le plus des réductions tarifaires suite aux différents scénarios proposés. Une comparaison des résultats obtenus à partir des différentes formules révèle que le premier scénario offrirait des perspectives plus significatives notamment pour l'Afrique. L'Afrique tirerait un bien-être plus important de l'application d'un scénario conduisant à une forte libéralisation des tarifs douaniers des pays développés. Au niveau mondial, le Japon

serait le principal gagnant en terme de bien-être. Ceci s'explique en partie par une amélioration de ses termes de l'échange mais aussi par une diminution du prix mondial des importations japonaises.

Nos résultats soulignent que l'Afrique bénéficierait d'un accroissement de son revenu quel que soit le scénario retenu, et ce essentiellement en raison des gains réalisés sur la valeur ajoutée. C'est la région du monde qui connaîtrait la croissance la plus importante de son PIB. Le scénario basé sur une formule ambitieuse (Girard avec $B=1$) qui intègre également un TSD tel que prévu dans l'accord-cadre de juillet offrirait la plus grande augmentation du PIB. Sur le plan mondial, l'Afrique du Nord serait la région qui connaîtrait la plus forte augmentation de sa production. En effet, quel que soit le scénario, cette région verrait sa production augmenter d'au moins 1,2% ce qui est assez significatif. A titre de comparaison, l'Afrique subsaharienne verrait sa production augmenter en moyenne de 0,2%, le Japon, de 0,3%, la Chine de 0,4%, les pays du groupe de Cairns de 0,2% et le reste du monde de 0,25%. Les États-Unis verraient leur PIB inchangé. L'augmentation du PIB en Afrique du Nord s'explique en partie par une augmentation très forte de la valeur ajoutée sur certains secteurs où les pays nord-africains disposent d'avantages comparatifs. C'est en effet le cas sur des produits comme l'huile végétale, l'industrie du riz, les produits métalliques, de transports et d'équipements.

Nos résultats mettent en évidence que certains secteurs connaissent une amélioration nette de la valeur ajoutée. Pour l'Afrique du Nord, il faut mentionner les produits suivants: l'huile végétale, l'industrie du riz, le pétrole, les métaux, les produits électroniques et le secteur transport et l'équipement. Pour l'Afrique subsaharienne, il s'agit des secteurs du sucre, du tabac et des boissons, des produits métalliques et du secteur transport et équipements. Notons que seuls les scénarios ambitieux permettent d'améliorer significativement la valeur ajoutée de certains secteurs. Ce résultat doit être mis en relation avec le PIB qui augmente significativement lorsque la réduction tarifaire s'effectue sur la base d'une formule ambitieuse.

Une formule conservatrice ne conduit pas à améliorer la valeur ajoutée dans des proportions significatives. De même qu'elle ne permet pas d'accroître la production industrielle.

Le continent africain ne devrait pas bénéficier d'une meilleure intégration de son économie dans les échanges internationaux. Au contraire, quel que soit le scénario retenu, la balance commerciale reste légèrement déficitaire. En effet, l'application d'une formule non linéaire aurait pour conséquence une dégradation du solde commercial; les importations industrielles augmenteraient plus que les exportations (en valeur). De surcroît, l'Afrique subirait une détérioration de ses termes de l'échange. Celle-ci serait nettement plus importante en Afrique du Nord.

Sur le plan mondial, il faut souligner que les principaux gagnants d'une libéralisation induite par une formule non linéaire seraient le Japon et l'Europe. L'Union européenne qui est déjà la première puissance commerciale bénéficierait considérablement de l'ouverture des marchés extérieurs et confirmerait ainsi sa position de première puissance commerciale.

Nos simulations soulignent que l'Afrique tirerait un avantage du processus de libéralisation à la condition qu'un TSD soit suffisamment important et non réciproque. En effet, la dimension du TSD doit constituer une composante essentielle d'une structure tarifaire favorable au développement industriel de l'Afrique. Cette nouvelle structure tarifaire devrait également favoriser l'amélioration de l'insertion des pays africains dans les échanges mondiaux tout en accélérant le processus de diversification des économies africaines et la construction de leur compétitivité. Enfin, elle devrait relancer le processus de développement industriel sur le continent en assurant aux entreprises africaines une certaine protection et en permettant une plus grande ouverture des marchés des pays développés aux produits africains.

En termes d'impact, nos simulations confirment qu'un scénario de libéralisation basé sur une formule non linéaire «ambitieuse», type Girard serait un «*second best*» pour le continent. Elle permettrait d'accroître le bien-être et la production des pays africains, mais ne contribuerait pas à doper les exportations africaines.

I. Introduction

La question de l'accès aux marchés revêt un caractère crucial pour l'Afrique. Depuis l'avènement de l'OMC et le rôle de plus en plus dynamique qu'ils y jouent, les pays africains n'ont cessé de mettre l'accent sur cette question. Probablement plus qu'ailleurs dans le monde la question de l'accès aux marchés est centrale pour le développement. Cette situation trouve son explication dans l'étroitesse des marchés africains et la nécessité pour le continent de se tourner vers les marchés d'exportation afin d'appuyer les dynamiques de croissance et les efforts en matière de diversification des structures productives.

L'accès aux marchés pour les produits industriels représente pour les pays africains un enjeu important. Certes, les tarifs industriels ont connu une forte baisse depuis plusieurs années. Cependant, les marchés mondiaux connaissent des pics tarifaires pour certains produits sensibles pour les pays africains car intensifs en main d'œuvre. Par ailleurs, les pays africains souffrent de la progressivité des tarifs des produits industriels qui remettent en cause leurs efforts de diversification de leurs structures économiques. Parallèlement à l'ouverture des marchés des pays développés, les pays africains souhaitent disposer de protections afin de poursuivre leur développement industriel. L'amélioration des conditions actuelles des marchés internationaux des produits industriels et une plus grande prise en compte de leurs préoccupations pourraient contribuer à une meilleure insertion des économies africaines dans la globalisation et à une accélération de la croissance économique.

L'objectif de cette note est d'aider les pays africains à formuler des propositions concrètes dans le domaine de l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles. Nous chercherons par conséquent à identifier les formules les plus appropriées pour les économies africaines qui permettraient une plus grande libéralisation des marchés des pays de l'OCDE et en même temps donneraient pour les pays africains les moyens de poursuivre leur développement industriel et la diversification de leurs économies.

Après cette introduction, nous présenterons les enjeux du développement industriel en Afrique. La troisième section nous permettra de mettre l'accent sur les spécificités de l'accès aux marchés dans le domaine industriel. Dans la quatrième section nous examinerons les études qui ont été effectuées sur cette question. Dans la cinquième section nous présenterons le modèle utilisé. Ensuite, nous exposerons les différents scénarios que nous avons retenus. Dans la septième section nous commenterons les résultats obtenus. Enfin, nous présenterons les principales conclusions de cette étude.

II. Les enjeux du développement industriel en Afrique

Les pays africains ont entamé depuis les indépendances et en particulier dès le début des années 60 un processus de développement industriel basé sur la substitution des importations. L'objectif de cette stratégie de développement était de remplacer les importations de produits de consommation finale par des productions locales. Ces stratégies étaient au cœur des tentatives de modernisation industrielle dans les pays africains et de la diversification de leurs structures productives et de la rupture de l'insertion rentière basée sur l'exportation des matières premières.

Les expériences de développement industriel dans le Tiers-Monde ont connu des fortunes diverses. Certains pays émergents de l'Asie du Sud-Est ont pu maintenir un rythme élevé de croissance et ont été en mesure de construire des secteurs industriels dynamiques et compétitifs sur les marchés mondiaux. Ces dynamiques d'accumulation leur ont permis de devenir de grands exportateurs sur les marchés mondiaux et d'améliorer leurs insertions internationales. Or, au même moment, la majorité des pays africains allaient connaître une grande crise de leur développement industriel. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette crise dont la forte protection de leurs entreprises dans le cadre des stratégies d'import-substitution qui s'est traduite par une grande inefficacité de leurs investissements. La crise des années 80 et le désengagement de l'État ont entraîné la disparition d'importantes entreprises déficitaires qui vivaient sur les subsides des pouvoirs publics.

La libéralisation des échanges et l'ouverture des frontières dans le cadre des réformes des Programmes d'ajustement structurel se sont traduites par une progression rapide de leurs importations entraînant des pressions supplémentaires sur leurs grands équilibres macroéconomiques. Ainsi, la libéralisation du commerce extérieur dans ces économies n'a pas favorisé une progression de leurs exportations de produits manufacturés et encore moins de leur part dans les revenus mondiaux. Ces évolutions ont été à l'origine d'importantes controverses théoriques sur les rapports entre commerce international et croissance². Cette controverse a eu l'intérêt de montrer que la relation entre libéralisation du commerce et croissance n'est pas aussi simple que la théorie standard le laissait entendre dans les années 80. Au contraire, on est en présence d'une relation complexe et à multiples facettes. En effet, plusieurs facteurs interviennent dans l'analyse des rapports entre les stratégies de développement et la stratégie commerciale. Parmi ces facteurs, il faut citer la structure d'intégration des pays dans les courants d'échange mondiaux, l'élasticité revenu et l'évolution de l'avantage comparatif. A ce niveau, il est évident que les pays qui ont privilégié une insertion internationale basée sur les produits intensifs en nouvelles technologies ont tiré un meilleur profit que ceux qui, comme la plupart des pays africains, sont restés prisonniers d'un commerce international basé sur les produits intensifs en main d'œuvre ou des matières premières.

Cependant, la structure de l'insertion internationale et les évolutions récentes des avantages compétitifs ne sont pas les seuls facteurs d'explication des disparités dans les situations des pays en développement vis-à-vis des courants d'échanges des produits manufacturés et la marginalisation croissante de l'Afrique. A ce niveau, il faut aussi évoquer les politiques d'accès aux marchés pratiquées par les pays développés qui expliquent également la faiblesse des gains tirés par les pays africains du commerce mondial des produits manufacturés. Des travaux récents ont montré que ces politiques ont favorisé les produits intensifs en nouvelles technologies qui dominent les exportations des pays développés et sont à la base de leurs avantages compétitifs par rapport aux produits intensifs en main d'œuvre et aux produits primaires exportés par les pays africains. Ces politiques d'accès au marché constituent aujourd'hui un obstacle de taille devant les stratégies de développement industriel dans les pays africains et les confinent dans une insertion rentière basée sur l'exportation de produits de base. De ce point de vue, ces pays ont fait de l'accès au marché pour les produits non agricoles une question essentielle dans le nouveau cycle de négociation. Une plus grande ouverture des marchés favoriserait leurs dynamiques de développement industriel et les stratégies de transition et de diversification opérées par un grand nombre d'entre eux pour construire une insertion dynamique et compétitive dans les échanges mondiaux.

III. L'accès au marché et le développement industriel en Afrique

La question de l'accès aux marchés pour les produits industriels est une question essentielle pour les pays africains. Cette question se pose à trois niveaux. Le premier est lié aux tarifs moyens appliqués sur les exportations en provenance de ces pays. A ce niveau, il faut souligner que les tarifs appliqués sur les produits industriels ont connu une forte baisse depuis plusieurs décennies passant d'une moyenne de 15% dans les années 50 à 4% au cours de l'Uruguay Round. Cette tendance de réduction des tarifs sur les produits industriels a également touché les pays en développement comme l'Inde, le Mexique, le Brésil ou le Chili dont les taux moyens sont passés durant la même période respectivement de 71 à 32%, de 46 à 34%, de 41 à 27% et de 35 à 25%.

Cependant, cette tendance est marquée par une profonde inégalité. Ainsi, par exemple, le taux moyen pondéré appliqué par les pays de l'OCDE sur les exportations des pays en développement dans le cadre de la clause de la nation la plus favorisée (3,4%) est quatre fois supérieur à celui qu'ils appliquent entre-eux. Par ailleurs, les pays développés ont réduit de moitié les tarifs industriels sur les exportations en provenance des pays développés alors que la réduction pour les produits des pays en développement n'a été que du tiers. Ainsi, le taux moyen pondéré appliqué par les pays développés entre-eux tourne autour de 3% alors que celui appliqué sur les importations en provenance des pays en développement se situe autour de 5%. Ainsi, ces éléments montrent que les tarifs industriels ont connu une forte baisse depuis quelques années. Cette baisse est certes plus marquée dans les pays de l'OCDE que dans les pays africains dont certains ont continué à appuyer leurs activités industrielles afin de faire face au différentiel de productivité qui les sépare des pays développés. Mais, il faut également noter que la réduction des tarifs sur les produits industriels a profité beaucoup plus aux pays développés qu'aux pays en développement.

Le second aspect de la question de l'accès aux marchés concerne le problème des crêtes tarifaires, des taux supérieurs à 15%, maintenus par les pays développés. Ces crêtes touchent particulièrement les produits en provenance des pays en développement et en particulier les pays africains comme les produits alimentaires, le textile et l'habillement, les chaussures, les articles en cuir et l'électronique grand public. Ces crêtes, qui peuvent atteindre jusqu'à 900% pour certains produits, sont appliquées sur les produits intensifs en travail pour lesquels les firmes des pays développés éprouvent d'importantes difficultés et où les pays en développement connaissent une amélioration de leurs avantages compétitifs³. Certes, les pays développés ont accordé des avantages et des préférences tarifaires, notamment pour les pays les moins avancés. Cependant, ces préférences excluent certains produits intensifs en travail qui sont touchés par les crêtes tarifaires. Ainsi, selon une étude de la Banque mondiale, 11% des exportations de ces pays vers les quatre grands marchés mondiaux (États-Unis, Canada, Union européenne et Japon) sont exposés aux crêtes tarifaires au moment où elles ne représentent que 4% du total de leurs importations⁴.

Le troisième aspect de la question de l'accès aux marchés est lié à la progressivité des droits de douane. Comme pour les crêtes tarifaires, la progressivité touche fortement les exportations des pays en développement, particulièrement ceux intensifs en travail. Ainsi, par exemple, les tarifs douaniers sur les chaussures en caoutchouc appliqués par le Japon peuvent atteindre jusqu'à 260%. Cette progressivité constitue un obstacle de taille à la diversification des structures productives du monde en développement. Elle se traduit dans la plupart des cas par des pressions fortes sur les salaires afin que les exportateurs des pays en développement puissent dégager une marge bénéficiaire.

Ainsi, en dépit des baisses des tarifs appliqués sur les produits industriels et du traitement préférentiel qui leur est accordé, les exportations des pays africains continuent à souffrir d'importants obstacles pour accéder aux marchés des pays développés. L'inégalité dans la réduction des tarifs, leur progressivité et les crêtes tarifaires pèsent lourdement sur la compétitivité des produits des pays en développement et sont par conséquent au centre des négociations internationales au sein de l'OMC.

IV. Revue de la littérature

Quels sont les intérêts de l'Afrique dans la négociation actuelle sur l'accès aux marchés non-agricoles? Compte tenu de la fragilité du tissu industriel africain et des déséquilibres publics et extérieurs existants dans nombre de pays de la région, la question est d'importance. Trois types de critères peuvent être retenus pour analyser l'impact d'une formule: l'impact sur le bien-être et le produit intérieur, la variation des ressources fiscales et celle du solde de la balance commerciale⁵.

La création de bien-être constitue l'objectif le plus attendu de toute politique macro-économique. Que le surplus soit le plus grand pour le consommateur ou pour le producteur, l'essentiel est ici que les négociations génèrent un surplus net. La prise en compte de l'évolution des ressources fiscales est aussi déterminante dans l'analyse des scénarios, en premier lieu parce que nombre des pays africains connaissent des crises budgétaires récurrentes, et parce qu'ensuite une baisse des ressources publiques porterait nécessairement atteinte à l'efficacité des politiques publiques. Rappelons que pour certains États, notamment de l'Afrique subsaharienne, les recettes douanières constituent une fraction significative des prélèvements obligatoires⁶. Des réductions drastiques de ressources paraissent d'autant moins soutenables que la mise en place des accords devrait générer un coût d'ajustement social et économique important. Enfin la maîtrise des équilibres extérieurs est un objectif traditionnel de la politique économique. Compte tenu des déséquilibres structurels majeurs de certains pays de la région, les négociations commerciales actuelles ne doivent pas aggraver plus encore le solde des balances commerciales africaines.

4.1. L'impact sur l'Afrique subsaharienne

Dans leur ensemble, les simulations révèlent que les scénarios non-linéaires présentent un risque certain pour l'Afrique subsaharienne: baisse considérable des ressources fiscales d'origine douanière, choc négatif en terme de bien-être et de production intérieure, et une dégradation des comptes extérieurs (croissance des importations). Bien plus qu'un simple coût d'ajustement, il s'agit là d'un choc structurel qui pourrait affecter profondément les économies et les puissances publiques de la région. Quelques scénarios de type linéaire ou semi-linéaire offrent cependant des perspectives plus favorables.

De cette revue, il apparaît nécessaire de recommander aux pays africains l'option pour des formules linéaires qui leur sont nettement favorables. Ces formules doivent également prendre en considération un traitement spécial et différencié (TSD) afin de répondre aux différences en matière de développement. Par ailleurs, les pays africains devraient exiger que les pays développés appliquent des formules non-linéaires afin de réduire les pics tarifaires et la progressivité des droits de douane.

4.2. L'impact sur l'Afrique du Nord

Les résultats des simulations pour l'Afrique du Nord contrastent avec ceux de l'Afrique subsaharienne. Les gains en terme de bien-être sont nettement plus conséquents. L'Afrique du Nord devrait également profiter de la libéralisation en terme de produit intérieur, avec un impact favorable quel que soit le scénario considéré et des hausses de produit intérieur. En revanche, la libéralisation devrait se traduire, comme pour l'Afrique subsaharienne, par une dégradation sensible des ressources fiscales d'origine douanière. Toutefois, il faut souligner que le TSD et la hausse de l'activité attendue de la libéralisation commerciale pourraient limiter cette évolution, comme le révèlent les simulations faites sur le scénario indien. Sur le front commercial, la situation est plus nuancée avec selon les scénarios des gains ou des pertes parfois importantes. Dans le cas du scénario «élimination des pics» l'Afrique du Nord devrait connaître une amélioration significative de son solde commercial. Dans tous les cas, le contraste avec l'Afrique subsaharienne est saisissant pour ce qui concerne la hausse des exportations.

Les formules harmonisantes, qui conduisent à une réduction plus forte sur les hauts tarifs et éliminent une grande partie des pics tarifaires, dans leur ensemble semblent moins attractives pour l'Afrique du Nord en dehors des cas intégrant une forte composante TSD comme celui de la formule chinoise.

Il ressort de cette revue de la littérature que les scénarios linéaires sont favorables aux pays d'Afrique du Nord. Le gain pour cette région plus important que celui de l'Afrique sub-saharienne, trouve son explication dans le degré plus avancé de son développement industriel.

4.3. Les leçons de ces études pour le continent africain

Il ressort de l'examen de ces études des tendances communes:

- L'Afrique subsaharienne ne tirera du processus de négociation en cours, dans les meilleurs des scénarios, qu'un gain limité. Si un scénario de libéralisation complète était retenu, les conséquences pourraient être insoutenables pour la région, tant du point de vue fiscal que commercial. Ceci signifie que les structures industrielles en Afrique demeurent encore fragiles et ne peuvent par conséquent supporter une concurrence importante de la part des pays développés.
- En second lieu, l'Afrique subsaharienne tirerait un plus grand profit de l'application d'une formule linéaire avec TSD et élimination des pics tarifaires. Une formule semi-linéaire pourrait également servir la région. Les formules non-linéaires (harmonisantes) seraient d'autant plus néfastes qu'elle n'intégreraient pas de TSD. Plus la composante TSD est forte, plus les intérêts de l'Afrique subsaharienne sont préservés.

- L'Afrique du Nord tirerait également un bénéfice plus important d'une formule linéaire. Ce bénéfice dépasse celui de l'Afrique au Sud du Sahara du fait du degré de développement industriel. Il faut également souligner le bénéfice que tirerait la région de la suppression des pics tarifaires.

Tableau 1: Analyse des simulations réalisées par la CNUCED et le CEPII sur les différents scénarios pour l'Afrique subsaharienne à partir des indices 1 et 2⁷

CNUCED, Santiago de Cordoba, Sam Laird and David Vanzetti, 2004					AFRIQUE SUSAHARIENNE		
Scénario	Type de scénario	Bien-être	PNB	Exportations	Importations	Recettes douanières	Indice 1
Corée	Semi-linéaire	0.2%	-0.6%	2.9%	2.9%	-19.0%	0.57
Chine	Non-linéaire avec SDT	0.2%	-1.8%	8.5%	8.5%	-56.0%	0.57
Etats Unis	Non-linéaire	0.2%	-2.6%	10.1%	10.1%	-71.0%	0.57
Inde	Linéaire, SDT et plafonnement des pics.	0.4%	0.2%	2.8%	5.2%	-23.0%	0.03
OMC	Non-linéaire avec SDT	0.5%	-0.6%	4.7%	8.8%	-46.0%	-0.48
EU	Semi-linéaire avec plafonnement des pics	0.3%	-1.6%	3.5%	6.6%	-46.0%	-0.58
							Indice 2
Corée	Semi-linéaire	0.2%	-0.6%	2.9%	2.9%	-19.0%	-0.42
Inde	Linéaire, SDT et plafonnement des pics.	0.4%	0.2%	2.8%	5.2%	-23.0%	-0.48
OMC	Non-linéaire avec SDT	0.5%	-0.6%	4.7%	8.8%	-46.0%	-2.07
Chine	Non-linéaire avec SDT	0.2%	-1.8%	8.5%	8.5%	-56.0%	-2.10
EU	Semi-linéaire avec plafonnement des pics	0.3%	-1.6%	3.5%	6.6%	-46.0%	-2.89
Etats Unis	Non-linéaire	0.2%	-2.6%	10.1%	10.1%	-71.0%	-3.01
CEPII, Mohamed Hedi Bchir, Lionel Fontagné and Sébastien Jean, 2004					AFRIQUE SUSAHARIENNE		
Scénario	Type de scénario	Bien-être	PNB	Exportations	Importations	Recettes douanières	Indice 1
Girard 1 Nord seulement	Non-linéaire, coefficient moyen, SDT	-0.0%	na	2.1%	-0.2%	na	1.97
Elimination des pics	Elimination des pics	-0.2%	na	5.6%	5.8%	na	0.98
Girard 2	Non-linéaire, coefficient fort	-0.4%	na	4.3%	7.3%	na	-0.24
Girard 1	Non-linéaire, coefficient moyen	-0.6%	na	6.0%	9.0%	na	-0.52
Girard 0.65	Non-linéaire, coefficient faible	-0.7%	na	7.3%	10.2%	na	-0.67
Liberalisation complète	Liberalisation complète	-1.2%	na	11.1%	15.7%	na	-2.05

na: non applicable

Tableau 2: Analyse des simulations réalisées par la CNUCED et le CEPII sur les différents scénarios pour l'Afrique du Nord à partir des indices 1 et 2

CNUCED, Santiago de Cordoba, Sam Laird and David Vanzetti, 2004					AFRIQUE DU NORD		
Scénario	Type de scénario	Bien-être	PNB	Exportations	Importations	Recettes douanières	Indice 1
Chine	Non-linéaire avec SDT	1.1%	0.9%	15.1%	15.1%	-35.0%	1.34
Etats Unis	Non-linéaire	0.9%	0.7%	21.7%	21.7%	-65.0%	1.15
Corée	Semi-linéaire	0.5%	0.7%	3.0%	3.0%	-3.0%	0.61
Inde	Linéaire, SDT et plafonnement des pics.	0.7%	1.1%	2.2%	4.0%	-3.0%	0.35
OMC	Non-linéaire avec SDT	1.1%	1.2%	8.6%	14.3%	-31.0%	-0.01
EU	Semi-linéaire avec plafonnement des pics	1.1%	0.6%	9.5%	17.3%	-40.0%	-0.59
							Indice 2
Inde	Linéaire, SDT et plafonnement des pics.	0.7%	1.1%	2.2%	4.0%	-3.0%	1.49
Chine	Non-linéaire avec SDT	1.1%	0.9%	15.1%	15.1%	-35.0%	1.31
Corée	Semi-linéaire	0.5%	0.7%	3.0%	3.0%	-3.0%	1.30
OMC	Non-linéaire avec SDT	1.1%	1.2%	8.6%	14.3%	-31.0%	0.32
Etats Unis	Non-linéaire	0.9%	0.7%	21.7%	21.7%	-65.0%	0.02
EU	Semi-linéaire avec plafonnement des pics	1.1%	0.6%	9.5%	17.3%	-40.0%	-1.01
CEPII, Mohamed Hedi Bchir, Lionel Fontagné and Sébastien Jean, 2004					AFRIQUE DU NORD		
Scénario	Type de scénario	Bien-être	PNB	Exportations	Importations	Recettes douanières	Indice 1
Elimination des pics	Elimination des pics	0.8%		32.7%	17.9%		1.97
Girard 2	Non-linéaire, coefficient fort	0.6%		15.6%	15.9%		0.98
Girard 1	Non-linéaire, coefficient moyen	0.4%		18.1%	18.3%		-0.24
Girard 0.65	Non-linéaire, coefficient faible	0.2%		20.1%	20.1%		-0.52
Liberalisation complète	Liberalisation complète	-0.4%		41.3%	31.6%		-0.67
Girard 1 Nord seulement	Non-linéaire, coefficient moyen, SDT	0.1%		-7.9%	-0.5%		-2.05

Source: *Calculs des auteurs*

V. Le modèle et les agrégations sectorielles et géographiques

L'analyse des politiques commerciales implique l'examen des implications de ses instruments sur la structure productive des économies aux niveaux national et global. Les instruments de politique commerciale comme les droits de douanes ou les quotas ont des effets directs et indirects sur les prix relatifs des biens produits dans un pays donné. Étant donné que la composition en termes de biens et services de la production nationale varie, la demande de facteur de production varie aussi. Par conséquent, dans une économie donnée, il est difficile de concevoir qu'une modification de la politique commerciale ne puisse avoir d'impact que sur un seul secteur. En raison des différentes interactions entre secteurs et leur poids relatif dans une économie donnée, il en résulte toujours une modification du poids des productions sectorielles. Ceci, par extension, affecte la composition relative des différents facteurs de production dans les différents secteurs.

Cette modification du poids des productions sectorielles au niveau national peut, dans un contexte de commerce international, être étendu au niveau de l'économie globale. Les changements des prix relatifs des produits et des intrants, induits par une modification de la politique commerciale d'un pays, sont transmis aux industries et aux marchés d'intrants des autres économies avec lesquelles le pays en question commerce. Dès lors, afin que l'analyse des politiques commerciales soit pertinente et que les résultats produits soient robustes, il convient de prendre en compte les interactions sectorielles qui résultent d'une modification des politiques commerciales d'un ou de plusieurs pays. La méthodologie d'équilibre général offre un cadre analytique permettant de prendre en compte les changements de production inter- et intra-sectoriels et par extension les variations de la demande des différents facteurs de production.

Cependant, ces modèles comportent des limites, particulièrement les modèles statiques qui ne tiennent pas compte des effets dynamiques induits par un changement de la politique commerciale. Le modèle GTAP (*Global Trade Analysis Project*) en fait partie. GTAP est un modèle multi-régional d'équilibre général calculable (EGC) conçu pour l'analyse en statique-comparative des questions de politique commerciale (Adams et al. 1997). Par ailleurs, on peut aujourd'hui envisager des versions dynamiques à ce modèle. Il peut être utilisé pour appréhender l'effet d'un changement de politique commerciale, aux niveaux national, bilatéral ou multilatéral, sur la production, l'utilisation des facteurs, les volumes de commerce et sur la répartition induite de bien-être entre pays.

Le modèle utilisé dans ce papier est une version simplifiée du modèle GTAP⁸ (Hertel (1997)). Ce modèle d'équilibre général multi-régional et statique fonctionne en supposant une concurrence parfaite et des rendements d'échelle constants. Il reflète les courants d'échanges bilatéraux, les marges de transports internationaux et les taux de protection des importations par pays et par secteur.

Le modèle GTAP permet ainsi de déterminer les évolutions de la production, de la consommation, des échanges et du bien-être économique provoqués par des chocs extérieurs, en particulier liés aux échanges, tels que des modifications des coûts des opérations commerciales.

5.1. La production

Les producteurs d'un secteur donné par pays produisent un bien qu'ils destinent au marché local et au marché étranger. La production est supposée sans rendement d'échelle. La production est réalisée à partir de cinq facteurs de production (travail qualifié, travail non qualifié, capital, terre, ressources naturelles) et de consommations intermédiaires. Le niveau de consommation intermédiaire utilisé est supposé être proportionnel au niveau de production. En suivant la formulation d'Armington (1969), la consommation intermédiaire est un agrégat des variétés locales et étrangères. Les producteurs minimisent ainsi les coûts liés aux facteurs de production aux intrants sous la contrainte de production modélisée par une Leontief entre consommations intermédiaires et la valeur ajoutée. Les différents marchés sont supposés en concurrence pure et parfaite.

5.2. La demande finale

La version standard de GTAP distingue la demande gouvernementale de la demande privée. Les revenus collectés sont alloués entre la consommation finale et l'épargne. Conformément à GTAP, nous supposons qu'une part fixe du revenu est allouée à l'épargne. L'agent régional maximise sa fonction de bien-être en distinguant entre bien local et bien étranger, toujours selon l'hypothèse d'Armington (1969), pour un même secteur et ventile sa consommation entre secteurs en suivant une fonction CES.

5.3. Le commerce bilatéral

Dans chaque région, il existe deux types de demande de biens importés: bien final et bien intermédiaire⁹. L'importation agrégée est alors la somme des deux composantes. Cet agrégat est une fonction CES des importations en provenance de tous les pays partenaires. Les flux bilatéraux de commerce sont alors soumis à deux types de taxation (taxe à l'export et droit de douane) et à un coût de transport. Le coût de transport est supposé proportionnel au volume de commerce. Le secteur de transport est supposé être un secteur de service offert en concurrence parfaite par des producteurs de toutes les régions avec une spécification «à la Armington» et une élasticité de substitution égale à l'unité. Le niveau d'importation d'un bien donné, d'un pays donné depuis une région donnée est alors déterminé par une minimisation des coûts d'importations étant donné les prix fob.

5.4. L'agrégation et les données utilisés

Le modèle GTAP est employé conjointement avec la base de données GTAP. Pour cette étude, nous utilisons la version 6 de la base de données qui intègrent la base de données Macmap¹⁰. Cette version a comme année de référence 2001 et identifie 87 régions ainsi que 57 secteurs et 5 facteurs de production.

Pour chaque région individuelle ou composée (pays ou agrégation de pays), il y a 57 secteurs dont on trouve les données dans la base de données globale de GTAP. Tous les pays ne sont pas traités de manière individuelle dans GTAP. Cependant, afin d'assurer une consistance macroéconomique globale, toutes les économies mondiales font partie de la base de données. Soit elles sont traitées individuellement, soit elles font partie d'une région composée. Malheureusement, peu de pays africains sont individuellement désagrégés dans la version 6 de la base de données. La majorité des pays africains se retrouvent dans des agrégats régionaux. Cependant, pour l'Afrique du Nord, le Maroc et la Tunisie sont traités individuellement. L'agrégat Reste de l'Afrique du Nord comprend donc l'Algérie, l'Égypte et la Libye.

Les données commerciales bilatérales sont une composante cruciale de la base de données GTAP. Ce sont ces courants commerciaux bilatéraux qui transmettent les chocs de politique commerciale et de croissance entre les pays. Le commerce bilatéral est également important lorsque l'on se penche sur les implications sur les termes de l'échange. Les données bilatérales globales sont issues des données des Nations unies COMTRADE. Ceci est complété avec des informations sur le commerce global de différents pays ou avec des statistiques commerciales bilatérales d'agrégat comme ceux du FMI, de la FAO et de la Banque mondiale.

Une autre composante importante de la base de données GTAP sont les données de protection. Ces données sont à la fois explicites et implicites. Explicite dans le sens où les revenus tarifaires ou les revenus d'exportation par produit sont disponibles. Elles sont implicites dans le sens où les données commerciales bilatérales sont disponibles aussi bien aux prix des marchés qu'aux prix mondiaux. La base de données Mac Maps permet pour chaque pays importateur et chaque fournisseur (et sur chaque ligne tarifaire) de déterminer cinq équivalents *ad valorem* correspondant aux cinq instruments intégrés dans la base (droits de douane ad valorem, droits spécifiques, prohibitions, quota tarifaire, droits antidumping).

Pour cette étude, les 87 régions ont été agrégées en 9 régions avec les différents pays africains disponibles. Quant aux secteurs, nous en avons isolé 27 (voir en annexe).

VI. Les différents scénarios retenus

6.1. L'accord-cadre de juillet 2004 et le type de formule retenue

L'accord-cadre de juillet prévoit «qu'une approche fondée sur une formule est essentielle pour réduire les droits de douane, et réduire ou éliminer les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits»¹¹. Il prévoit également «que le Groupe de négociation devrait poursuivre ses travaux sur une **formule non linéaire** appliquée ligne par ligne qui tiendra pleinement compte des besoins et intérêts spéciaux des pays en développement et pays les moins avancés participants, y compris au moyen d'une réciprocité qui ne soit pas totale pour ce qui est des engagements de réduction.»

Les scénarios que nous proposons de tester sont tous basés sur la formule telle qu'elle est énoncée par l'Ambassadeur Girard (Girard, TN/MA/W/35/rev1). L'application de la formule sera fondée sur les éléments suivants:

- Taux de base: réduction ou élimination des droits sur tous les produits non agricoles¹² à partir des taux consolidés après la mise en œuvre intégrale des concessions courantes. Cependant, pour les positions non consolidées, la base pour le début des réductions tarifaires sera le double du taux MFN appliqué¹³. Les pays avec un taux de consolidation supérieur à 35% sont concernés par ces réductions. Il s'agit des pays suivants: le Botswana, le Gabon, le Maroc, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tunisie et l'Égypte.
- Les droits non *ad valorem* seront convertis en équivalents *ad valorem*;
- Nomenclature du Système harmonisé (SH):

Tous les droits de douane pour les produits non agricoles seront réduits ligne par ligne au moyen de la formule appliquée aux taux de base:

$$t_1 = \frac{B \times t_a \times t_0}{B \times t_a + t_0}$$

où

t_1 est le taux final, à consolider en termes *ad valorem*

t_0 est le taux de base

t_a est la moyenne des taux de base¹⁴

B est un coefficient ayant une valeur unique à déterminer par les participants¹⁵.

Le traitement spécial et différencié dans l'Accord-cadre de juillet 2004

L'accord stipule que les pays en développement participants auront des périodes de mise en œuvre plus longues pour les réductions tarifaires. En outre, ils se verront ménager les flexibilités suivantes:

1. Appliquer des abaissements inférieurs à des abaissements fondés sur la formule à un maximum de 10% des lignes tarifaires pour autant que les abaissements ne sont pas inférieurs à la moitié des abaissements fondés sur la formule et que ces lignes tarifaires ne dépassent pas 10% de la valeur totale des importations du membre; ou
2. Laisser des lignes tarifaires non consolidées, à titre d'exception, ou ne pas appliquer les abaissements fondés sur la formule, pour un maximum de 5% des lignes tarifaires pour autant qu'elles ne dépassent pas 5% de la valeur totale des importations du membre.

6.2. Les différents scénarios testés

Dans cette étude, nous avons testé les scénarios suivants¹⁶:

- 1- Le premier scénario est établi sur la base de l'accord de juillet et comporte une formule non linéaire avec un coefficient B égal à 1 appliqué à tous les pays. Cela correspond à une réduction forte sur les hauts tarifs pour l'ensemble des pays. En plus, ce scénario intègre un TSD pour les PVD tel que prévu dans l'Accord-cadre de juillet qui exclue 5% des lignes tarifaires de toute réduction et 10% des lignes n'appliqueraient que la moitié de la réduction obtenue par la formule¹⁷;
- 2- Le second scénario reprend également une formule non linéaire du type Girard, mais avec un coefficient B égal à 3 qui s'applique pour tous les pays. Ce qui implique une réduction moins marquée des tarifs. En plus, ce scénario inclut le même TSD pour les PVD que dans le scénario 1;
- 3- Le troisième scénario est un scénario où le TSD est encore plus marqué. En effet, on applique dans ce scénario une formule non linéaire avec des coefficients différents. Ainsi, pour les pays développés, on applique une formule avec un coefficient B égal à 1 et pour les PVD, B est égal à 3, ce qui signifie que la réduction tarifaire sera moins marquée pour les PVD. Le TSD explicite tel que prévu dans l'accord de juillet est également appliqué. Ainsi, le TSD dans ce scénario est appliqué sur le coefficient de la formule mais aussi sur les lignes à exclusion de toute réduction tarifaire.
- 4- Enfin, le quatrième et dernier scénario repose sur une formule non linéaire type Girard avec B égal à 1 pour tous les pays. Ce qui suppose un fort démantèlement douanier. Le TSD de cette proposition est renforcé à travers la multiplication par deux de l'offre faite dans le cadre de l'accord de juillet, à

savoir 10% des lignes exclue des réductions et 20% des lignes qui n'appliqueraient que la moitié de la réduction obtenue par la formule;

6.3. La prise en compte du TSD dans nos scénarios

Dans nos divers scénarios, nous avons introduit ce TSD sous forme de deux composantes. La première exclue 5% des lignes tarifaires de toute réduction. La seconde exclue, à concurrence de 50% de la libéralisation induite par la formule, 10% des lignes. Lorsque nous avons voulu appliquer deux fois le TSD tel que prévu dans l'accord de juillet, cela correspond à 10% des lignes en exclusion et 20% en réduction de 50% de la libéralisation induite par la formule.

Le choix des produits et donc des lignes à exclure est une opération arbitraire. Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu la méthode suivante: les lignes les plus taxées seront vraisemblablement les lignes qui ne seront pas touchées par les réductions tarifaires. Dès lors, nous avons exclu de toute réduction tarifaire 5% des lignes où les tarifs sont les plus élevés. Lorsqu'il a fallu appliquer le second élément du TSD, nous avons identifié 10% des lignes parmi les 95% restantes où les tarifs étaient les plus élevés. A ces lignes, nous avons appliqué la moitié du taux de réduction donné par la formule.

Tableau 3: Coefficient de réduction appliquée selon le pourcentage de taxation initiale des lignes

Lignes	Coefficient de réduction
85% des lignes	Application de la formule, Réduction de X%
5% des lignes (les plus taxées)	Exclusion de toute réduction
10% des lignes (les plus taxées) ¹⁸	Réduction de (X/2)%

Le tableau ci-dessous résume et identifie ces différents scénarios.

Tableau 4: Désignation des scénarios retenus

Scénarios	Tarifs appliqués
Formule Girard avec B= 1 +TSD juillet	S1
Formule Girard avec B= 3 + TSD juillet	S2
Formule Girard avec B= 1 pour les pays développés+ Formule Girard avec B=3 pour les PVD+TSD de juillet	S3
Formule Girard avec B= 1 + 2 fois le TSD Juillet	S4

Nous analysons dans la section suivante l'impact des scénarios sur les structures tarifaires. Nous utiliserons pour mener à bien ces analyses, le modèle d'équilibre général calculable (version 6 GTAP) qui intègre la base de données MACMAPS.

VII. L'impact des scénarios sur les structures tarifaires

Il est important d'avoir une idée claire sur la structure des tarifs appliqués et consolidés dans les négociations internationales afin de mieux comprendre les effets des libéralisations sur les pays en développement. A ce niveau, il faut indiquer que dans le domaine industriel la plupart des tarifs des pays de l'OCDE sont consolidés alors qu'une grande partie des tarifs des pays africains et asiatiques ne sont pas encore soumis à aucune consolidation¹⁹. Certes, les pays en développement ont cherché tout au long du cycle de l'Uruguay Round à accroître la part des tarifs consolidés. Cependant, une grande partie des lignes tarifaires de ces pays n'a pas encore fait l'objet de consolidation. Parallèlement aux engagements généraux, les pays développés ont cherché durant le cycle de l'Uruguay Round à opérer une ouverture plus large de leurs frontières à travers des négociations sectorielles afin d'enlever définitivement toute barrière tarifaire (ce que l'on a appelé «zero-for-zero»). Suite à ces négociations, entre 10 et 30% des tarifs sur les produits industriels ont été consolidés à 0%.

Nous présentons dans un premier point la structure tarifaire telle qu'elle existe aujourd'hui. Cela nous permettra de mettre en évidence les pics tarifaires auxquels sont confrontés les exportateurs africains et d'en déduire quels sont les pays et pour quel secteur, l'accès au marché pour les pays africains est le plus difficile. Nous analyserons dans un second point, l'impact des scénarios sur les structures tarifaires. Cela nous permettra de souligner quels sont les effets attendus de ces scénarios sur l'accès aux marchés des pays africains.

7.1. La structure tarifaire actuelle

7.1.1. La structure tarifaire mondiale

L'utilisation de la base de données MacMaps permet de mesurer de manière bilatérale et désagrégée l'accès au marché. Cet instrument de mesure a été construit pour intégrer les instruments majeurs de protection (droits *ad valorem* et spécifiques, droits antidumping, prohibitions, quotas tarifaires, normes) au niveau le plus détaillé (SH 10) et en tenant compte de tous les régimes discriminatoires. MacMaps mesure l'accès au marché pour 223 pays exportateurs sur 137 marchés importateurs, au niveau des lignes tarifaires et pour l'année 1999. À partir de cette information très détaillée, on peut procéder à n'importe quelle agrégation sectorielle et géographique selon une procédure qui minimise les biais d'endogénéité tout en tenant compte de l'importance des produits dans le commerce international.

Nous avons à partir de cette base de données mesuré la structure tarifaire initiale de manière bilatérale pour un certain nombre de pays et de régions. **Le tarif moyen mondial sur les exportations de produits industriels avoisine 6,22%**. Il faut noter que le domaine des produits industriels a connu d'importantes

réductions tarifaires depuis plusieurs décennies et ce marché est nettement plus ouvert que celui des produits agricoles.

L'Afrique subit un tarif de 4,57% *vis-à-vis* du reste du monde. Ce tarif est légèrement inférieur lorsque les exportateurs africains souhaitent pénétrer les marchés des pays développés. En effet, ce tarif moyen avoisine les 4,23% lorsqu'on s'intéresse au tarif qu'appliquent les pays développés sur les exportations africaines. L'Europe et les États-Unis appliquent des tarifs qui sont plus faibles que la moyenne des pays développés (1,31 et 1,69% respectivement).

Ceci s'explique par les différents traitements préférentiels accordés aux pays africains. Les tarifs appliqués au niveau intra-africain sont parmi les plus élevés et constituent un frein à l'intégration économique régionale du continent. Les pays en développement présentent d'une manière générale des tarifs industriels élevés. Cette structure tarifaire s'explique par le besoin de défendre leurs tissus industriels et d'appuyer le processus de diversification de leurs économies.

Cependant, bien que ces tarifs moyens semblent indiquer que l'Afrique ait un accès privilégié sur de nombreux marchés au premier rang desquels ceux des pays développés, il subsiste dans le domaine des produits industriels d'importantes exceptions notamment dans les secteurs intensifs en main d'œuvre où précisément la concurrence des pays en développement est de plus en plus forte.

Tableau 5: Structure tarifaire moyenne initiale (bilatérale)

Exportateur	Importateur						
	Pays dvpés	PVD	UE25	Japon	États-Unis	Afrique	Monde
Pays dvpés	8,34%	10,50%	5,93%	4,82%	1,03%	16,62%	6,51%
PVD	6,19%	11,10%	3,10%	4,20%	2,92%	19,38%	5,75%
UE25	6,77%	9,26%	0,00%	4,65%	2,82%	16,46%	6,49%
Japon	5,21%	11,46%	4,82%	0,00%	2,33%	15,58%	7,12%
États-Unis	5,66%	8,33%	4,60%	3,41%	0,00%	14,63%	6,61%
Afrique	4,23%	9,16%	1,31%	2,87%	1,69%	16,86%	4,57%
Monde	6,36%	9,89%	3,88%	4,35%	2,62%	17,18%	6,22%

Source: *MacMaps*

7.1. 2. Structure initiale moyenne par produit

La moyenne des tarifs industriels des États-Unis est de 1,69%. En dépit de cette moyenne relativement faible, les tarifs industriels dans ce pays atteignent des pics qui peuvent dépasser 15%. En effet, les tarifs appliqués dans le secteur des textiles, des produits laitiers transformés, du sucre sont très largement supérieurs à ceux de la moyenne des tarifs.

L'Europe de son côté présente des tarifs industriels légèrement plus faibles (1,31%), ce qui ne l'empêche pas d'appliquer dans le secteur des textiles et des vêtements des tarifs prohibitifs envers les exportations subsahariennes. Il est vrai que sur ces produits l'Afrique du Nord bénéficie de préférences plus fortes que les pays de l'Afrique subsaharienne.

Le Japon applique un tarif moyen de 2,33% sur les produits industriels. Ce chiffre peut aussi paraître relativement faible, mais lorsqu'on s'intéresse aux tarifs appliqués par produits, on observe que les tarifs appliqués sur les produits textiles et sur les produits agricoles transformés sont 3 et 6 fois supérieurs à sa moyenne respectivement.

Structure tarifaire initiale

Tableau 6: Tarifs appliqués sur les produits de l'Afrique du Nord

Importateur	Reste du Monde	Cairns Dvpés	Cairns PVD	Chine	Japon	États-Unis	UE25	AFN	ASS
Agri_Res	5	0	0,8	3,1	0,8	0,2	0,5	14,6	5,4
Viande, bétails	188	0	3,1	0	0	0	139,1	0	24,9
Prod. viandes	3,8	29,7	0	0	0	4,3	6,1	44,1	22,6
Huile Végétale	7,4	0,1	9,8	12,5	2,2	0,3	73,5	5,8	16,6
Prod.laitiers	5,9	0,6	3,9	0	0	18,3	15,3	1,8	20,8
Riz transformé	13,7	0	0,4	0	0	3,4	38,8	7,6	7,5
Sucre transf.	16,4	3,7	3,8	0	52,1	10	7,9	9,4	3,1
Prod.alim.	6,8	3,5	28,7	23,2	7,7	2,6	1,6	8,3	27,2
Boiss., Tabac	39,9	14	143,6	41,4	37,5	9,3	11,7	23,7	21,7
Textiles	9,6	11,8	15,7	10,6	7,1	9	0,2	10,5	12,9
Vêtements	10,1	18,4	21,8	10,1	10,5	11,3	0,1	55,5	21,6
Cuir	7,5	12,1	7,2	9,8	12,8	5,4	0,1	13,9	21,2
Prod.bois	7,1	3,5	10,9	10,5	0,4	0,1	0,1	14,9	12,6
Prod.papiers	4,7	0,5	6,4	10,9	0,2	0,1	0,1	8,5	10,9
Pétrole	4,9	0	0,5	7,3	2,4	1,2	0,9	0,9	6,1
Chimie	17,4	0,1	5	6	0,4	0,3	0,6	8,3	16,2
Minéral	12,2	2,3	8,9	21,1	0	2,1	0,1	10,3	13,1
Fer	7,8	0,1	4,3	4	0	0,9	6,9	14,1	5
Métal	2,8	0	0,3	2,7	0	1,6	0	9,9	9,2
Prod.métalliques	6,2	3,3	14,6	11,1	0	0,2	0,1	13,9	12
Moteur	7,6	3,8	7,2	17,2	0	0,7	0	24	3,8
Trans_equ	3,6	0,2	4,7	0	0	0	0,7	1,1	9,7
Mach_equ	0,6	0	1,7	8,3	0	1,6	0,1	21,3	1,4
Electronic	4,8	1,1	9,3	11,3	0	0,2	0,1	9,9	10,8
Manuf_nec	3,5	1,8	12,1	24,2	0	0,5	0,1	21,6	22,3

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données GTAP-6

Tableau 7: Tarifs appliqués sur les produits subsahariens

Importateur	Reste du Monde	Cairns Dvpés	Cairns PVD	Chine	Japon	États-Unis	UE25	AFN	ASS
Agri_Res	12	0	1,3	2,2	0,2	0,2	1,1	7	5,5
Viande, bétails	53	0	1,6	17,3	0	0,4	80,6	3,6	13,5
Prod. viandes	15,3	34,1	4,6	14,3	0,4	0,1	5,6	0	19,4
Huile Végétale	24,8	0,8	2,8	6,4	3,8	0	0,1	0	4,1
Prod.laitiers	11,7	0	2,2	0	1,5	8,3	10	9,2	14,5
Riz transformé	0,8	0	1,3	0,9	0	0	11,5	0	13,9
Sucre transf.	16,8	0,2	0,8	0	0	22,1	113,6	0	21,2
Prod.alim.	5,8	0,6	16	21	3,6	2,1	0,1	20,2	10
Boiss., Tabac	31,2	2,4	3,3	0	16,2	0,4	1	14	35,1
Textiles	13,9	13,8	6,4	10,5	3,1	12,6	0,2	11,3	6,3
Vêtements	11,3	17,3	13	21,5	6,1	11,2	0,1	26,6	10,8
Cuir	9,8	5,9	7,5	10,5	1,9	1,3	0	26,5	11,2
Prod.bois	7,7	1	2,8	0,6	0,7	0,1	0	25	6
Prod.papiers	5	0,7	0,1	2,4	0,1	0,1	0,1	15,9	5,3
Pétrole	4,5	0	1,3	7	0,2	1	0	12,4	4
Chimie	23,7	1	1,7	31,3	0,2	0,3	0	13,7	11,6
Minéral	11,9	1,7	3,4	19,4	0	0,5	0,3	15,3	5,6
Fer	23,3	0	1,7	4,7	3,2	0	0	8,3	3,5
Métal	3,8	0	1,2	3,6	1,7	0,3	0,2	0,7	7,6
Prod.métalliques	8,3	2,3	3,4	9,3	0	0,4	0,1	24,4	10,7
Moteur	7	5,3	1,8	0,4	0	0,2	0,3	21,8	10,2
Trans_equ	8,7	0,2	0	34,9	0	0	1	4,7	6,2
Mach_equ	5,1	0,1	1,5	11,3	0	0,5	0,2	4,2	5,2
Electronic	7,3	1,4	2,4	12,4	0	0,6	0,1	10,6	5,4
Manuf_nec	16,4	1,2	1,1	20,3	0,1	0,3	0	15,9	14,6

Source: *Calculs des auteurs à partir de la base de données GTAP-6*

Comme on peut le constater, derrière des moyennes tarifaires relativement faibles, les pays développés appliquent des tarifs très élevés sur de nombreux secteurs où précisément les pays africains détiennent un avantage compétitif. Il s'agit de la fameuse question des pics tarifaires, que les pays africains n'ont cessé de dénoncer depuis plusieurs années, qui constitue un frein réel à leur développement et la diversification des industries en Afrique.

7.1.3 Les pics tarifaires

L'Afrique fait face à des tarifs moyens peu élevés mais à des pics tarifaires sur certains produits. La décomposition par destination de cette protection montre que c'est l'UE, le Japon et les États-Unis qui pratiquent les pics tarifaires les plus élevés vis-à-vis des pays africains. Ces pays se protègent fortement sur les textiles, les produits agricoles transformés et l'industrie sucrière. Les pays développés du groupe de Cairns protègent également leur industrie textile. Si on regarde le tarif appliqué sur l'Afrique, celui-ci est très faible (0,2%). Cependant, si on analyse plus précisément ce qui se passe pour les exportateurs africains, on s'aperçoit que les pays de l'Afrique subsaharienne subissent un taux particulièrement élevé. En effet, le tarif qui est appliqué par les pays du groupe de Cairns contre les exportations de l'Afrique subsaharienne s'élève à 13,9% pour les textiles, 11,3% pour les vêtements. Ce taux atteint même 21,8% pour les produits en provenance de l'Afrique du Nord.

7.2. La structure tarifaire après les réformes

L'impact des scénarios sur la structure tarifaire moyenne mondiale

L'analyse de la nouvelle structure tarifaire obtenue à partir des différentes simulations révèle que l'impact des négociations devrait être significatif pour les exportateurs industriels africains. Les scénarios intégrant un coefficient Girard faible, permettent de réduire significativement les tarifs appliqués par les pays développés envers les produits africains.

Les tableaux 8 et 9 montrent très clairement que les réductions à attendre d'une formule non-linéaire permettraient, dans certaines conditions, d'améliorer de manière significative l'accès aux marchés des pays développés pour les exportateurs africains. En effet, on voit bien que, quel que soit le scénario retenu, l'Afrique pourrait s'attendre à des réductions importantes des tarifs appliqués par les pays développés. On notera cependant, que les tarifs appliqués par les pays développés diminueraient considérablement avec l'application d'une formule **ambitieuse** (premier, troisième ou quatrième scénario). Par formule ambitieuse, nous entendons une formule qui intègre soit un faible coefficient de Girard pour les pays développés, soit un traitement spécial et différencié substantiel pour les pays en développement, soit les deux. Ce traitement spécial et différencié peut à la fois être explicite (on exclut de toute réduction tarifaire une partie des lignes), ou implicite (on applique aux PVD un coefficient de Girard supérieur à 1, de façon à ce que la réduction soit moins importante). Ce type de modalités offrirait aux PVD un meilleur accès aux marchés des pays développés tout en leur offrant des marges de manœuvre pour la conduite de

leur politique économique. En effet, dans la mesure où les réductions tarifaires que les PVD devraient concéder seraient moins contraignantes, ceux-ci conserveraient une partie de leurs tarifs et donc de leurs recettes tarifaires qui sont, rappelons-le, pour beaucoup de pays africains, le principal poste de recette budgétaire.

L'application d'une formule ambitieuse par les pays développés conduirait finalement à un écrêtage des pics tarifaires et à une réduction significative des tarifs que ces pays appliquent.

Si nos résultats montrent que la réduction moyenne des tarifs est faible, par contre, l'application d'une formule non linéaire se traduit pas une réduction sensible des pics tarifaires sur les produits les plus taxés pour l'Afrique (chimie, industrie agroalimentaire, transformation du sucre, du coton, fer, produits métalliques, minéraux et énergie).

Cette réduction est d'autant plus marquée que la formule est ambitieuse. Si les réductions tarifaires sont peu importantes sur les tarifs moyens en raison de leur niveau initial, ces réductions devraient être plus sensibles sur les pics tarifaires. Les implications tarifaires du cycle de Doha devraient être particulièrement sensibles pour le textile. En effet, nos simulations montrent que les pics tarifaires dans ce secteur, auxquels sont confrontés nombre de pays africains, devraient disparaître avec l'application d'une formule ambitieuse. Ainsi, dans cette perspective, les tarifs appliqués sur le textile passeraient aux États-Unis de 11,74 à 2,5%²⁰. Le démantèlement de l'accord multifibre viendrait néanmoins considérablement limiter l'impact positif des réductions tarifaires. (CEA, 2005)

Tableau 8: Évolution de la structure tarifaire en fonction des différents scénarios (Tarifs appliqués sur les exportations nord africaines, en %)

	Cairns				Chine				Japon				États-Unis				UE25									
	S0	S1	S2	S3	S4	S0	S1	S2	S3	S4	S0	S1	S2	S3	S4	S0	S1	S2	S3	S4						
Importateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,4	1,8	2,6	1,8	1,8	38,8	5,1	12	5,1	5,1	
Riz transformé																										
Sucre transf.	3,7	2,7	3,3	2,7	2,7	0	0	0	0	0	52,1	8,5	19,1	8,5	8,5	10	1	2,4	1	1	7,9	1,2	2,7	1,2	1,2	1,2
Prod.alim.	3,5	2	2,8	2	2	23,2	16,2	19,3	19,3	12,7	7,7	6	7	6	6	2,6	1,4	2	1,4	1,4	1,6	0,9	1,3	0,9	0,9	0,9
Boiss., Tabac	14	5,5	9,2	5,5	5,5	41,4	24,6	30,2	30,2	15,4	37,5	21,6	30,1	21,6	21,6	9,3	4,3	6,7	4,3	4,3	11,7	6,6	9,3	6,6	6,6	6,6
Textiles	11,8	4,2	7,4	4,2	4,2	10,6	7,7	9,1	9,1	7,7	7,1	6,1	6,7	6,1	6,1	9	3,4	5,8	3,4	3,4	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Vêtements	18,4	4,6	9,2	4,6	4,6	10,1	6,7	8,2	8,2	7	10,5	8,2	9,6	8,2	8,2	11,3	3,8	6,8	3,8	3,8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Cuir	12,1	4,9	8,1	4,9	4,9	9,8	5,7	7,9	7,9	5,7	12,8	9,7	11,6	9,7	9,7	5,4	2,3	3,7	2,3	2,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Prod.bois	3,5	2,2	2,9	2,2	2,2	10,5	6,1	8,5	8,5	6,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Prod.papiers	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	10,9	6,8	9,1	9,1	6,8	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pétrole	0	0	0	0	0	7,3	4,6	6,1	6,1	4,6	2,4	2,3	2,4	2,3	2,3	1,2	0,9	1,1	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8
Chimie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	6	2,8	4,3	4,3	4,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5
Minéral	2,3	1,6	2	1,6	1,6	21,1	15,3	15	15	15,3	0	0	0	0	0	2,1	1,3	1,7	1,3	1,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fer	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	4	2,7	3,5	3,5	2,7	0	0	0	0	0	0,9	0,7	0,8	0,7	0,7	6,9	5	6,1	5	5	5
Métal	0	0	0	0	0	2,7	1,9	2,3	2,3	1,9	0	0	0	0	0	1,6	1,3	1,4	1,3	1,3	0	0	0	0	0	0
Prod. métalliques	3,3	2	2,7	2	2	11,1	6,2	8,8	8,8	8,7	0	0	0	0	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Moteur	3,8	1,8	2,8	1,8	1,8	17,2	10,8	13,3	13,3	11,3	0	0	0	0	0	0,7	0,5	0,6	0,5	0,5	0	0	0	0	0	0
Trans_equ	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Mach_equ	0	0,8	1	0,8	0,8	8,3	5,8	8,6	8,6	8,4	0	0	0	0	0	1,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Electronic	1,1	0	0	0	0	11,3	4,8	6,7	6,7	4,8	0	0	0	0	0	0,2	1,4	1,5	1,4	1,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Manuf_nec	1,8	1,3	1,6	1,3	1,3	24,2	17,2	20,4	20,4	17,2	0	0	0	0	0	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Source: Simulation GTAP-6

S0 = tarif initial

Tableau 9: Évolution de la structure tarifaire en fonction des différents scénarios (Tarifs appliqués sur les exportations de l'Afrique subsaharienne, %)

	Cairns Dypés				Cairns PVD				Chine				Japon				États-Unis				UE25					
	Tariff initial	S1	S2	S3	S4	Tariff initial	S1	S2	S3	S4	Tariff initial	S1	S2	S3	S4	Tariff initial	S1	S2	S3	S4	Tariff initial	S1	S2	S3	S4	
Importateur																										
Riz transformé	0	0	0	0	1,3	1	1,2	1,2	1	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sucre transf.	0,2	0,10,20,10,1	0,8	0,5	0,6	0,6	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prod.alim.	0,6	0,30,50,30,3	16	10,9	13	13	10,9	21	14,7	17,5	17,5	11,5	3,6	2,83,32,82,8	2,1	1,1,1,6,1,1,1,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Boiss., Tabac	2,4	0,91,50,90,9	3,3	1,8	2,1	2,1	1,9	0	0	0	0	0	16,2	9,3	13,9	39,3	0,4	0,20,30,20,2	1	0,6	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	
Textiles	13,8	4,98,64,94,9	6,4	4,7	4,7	4,7	4,7	10,5	7,6	9	9	7,6	3,1	2,62,92,62,6	12,6	4,88,24,84,8	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Vêtements	17,3	4,38,74,34,3	13	8,9	10,6	10,6	8,9	21,5	14,3	17,4	17,4	14,9	6,1	4,75,64,74,7	11,2	3,76,73,73,7	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cuir	5,9	2,43,92,42,4	7,5	4,1	5,9	5,9	5,8	10,5	6,1	8,5	8,5	6,1	1,9	1,41,71,41,4	1,3	0,60,90,60,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prod.bois	1	0,60,90,60,6	2,8	1,5	2,5	2,5	2,1	0,6	0,3	0,5	0,5	0,3	0,7	0,70,70,70,7	0,1	0,10,10,10,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prod.papiers	0,7	0,60,70,60,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	2,4	1,5	2	2	1,5	0,1	0,10,10,10,1	0,1	0,10,10,10,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Pétrole	0	0	0	0	1,3	1,1	1,2	1,2	1,1	7	4,4	5,9	5,9	4,4	0,2	0,20,20,20,2	1	0,70,90,70,7	0	0	0	0	0	0	0	
Chimie	1	0,70,90,70,7	1,7	1	1,4	1,4	1	31,3	14,6	22,7	22,7	23	0,2	0,20,20,20,2	0,3	0,20,20,20,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Minéral	1,7	1,11,41,11,1	3,4	1,8	2,6	2,6	3,4	19,4	14,1	13,8	13,8	14,1	19,4	14,1	13,8	13,8	14,1	0	0	0	0	0,5	0,30,50,30,3	0,3	0,2	0,2
Fer	0	0	0	0	1,7	1	1,3	1,3	1,3	4,7	3,2	4,1	4,1	3,2	3,2	3,13,13,13,13,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Métal	0	0	0	0	1,2	0,8	1	1	0,8	3,6	2,6	3,2	3,2	2,6	1,7	1,61,61,61,61,6	0,3	0,20,30,20,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
Prod.métalliques	2,3	1,41,91,41,4	3,4	2,5	2,9	2,9	2,5	9,3	5,2	7,3	7,3	7,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,4	0,30,40,30,3	0,1	0,1	0,1	
Moteur	5,3	2,53,92,52,5	1,8	1,2	1,5	1,5	1,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0,10,10,10,1	0,3	0,2	0,3		
Trans_equ	0,2	0,10,20,10,1	0	0	0	0	0	34,9	21,3	28,8	34,9	28,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mach_equ	0,1	1	1,2	1	1,5	1,5	2	1,9	11,3	6,3	9,4	9,4	9,2	0	0	0	0	0	0	0,5	0,50,50,50,5	0,2	0,1	0,1		
Electronic	1,4	0,10,10,10,1	2,4	1,1	1,3	1,3	1,1	12,4	6,4	9	9	6,4	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0,40,50,40,4	0,1	0,2	0,2		
Manuf_nec	1,2	0,91,10,90,9	1,1	0,8	1	1	0,8	20,3	14,5	17,2	17,2	14,5	0,1	0,10,10,10,1	0,3	0,30,30,30,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Source: Simulation GTAP-6

7.3.2 Évolution géographique de la structure tarifaire

Notre étude de la structure tarifaire montre également une légère différence entre les pays d'Afrique du Nord et les pays au sud du Sahara. Cette différence s'explique par deux facteurs.

Le premier est lié au traitement préférentiel accordé par un grand nombre de pays développés aux exportations du Sud du Sahara. Par ailleurs, les pays d'Afrique du Nord ont connu un certain niveau de développement industriel et sont devenus assez compétitifs sur certains segments par rapport aux pays développés. Ce qui explique la volonté de ces derniers de défendre leurs activités industrielles en maintenant des tarifs élevés vis-à-vis des exportations nord africaines.

Les exportateurs nord-africains doivent faire face à des tarifs moyens élevés dans les secteurs de la chimie, des produits métalliques et des moteurs avec respectivement 7,13%, 5,19% et 9,23%. L'industrie du textile et des vêtements subit également des tarifs élevés. Ces tarifs avoisinent 6% pour le textile et 5,65% pour les vêtements. Les produits agricoles transformés sont les plus taxés, en moyenne à hauteur de 10,08%. Dans la mesure où ces produits représentent les principales sources d'exportations industrielles, une réduction significative de ces tarifs suite au processus de libéralisation commerciale devrait permettre un développement du secteur industriel de l'Afrique du Nord.

Les simulations effectuées à partir des différents scénarios tarifaires montrent que l'industrie du textile et des vêtements pourrait bénéficier de réductions substantielles avec l'application d'un scénario de réduction non linéaire différencié entre les pays du Nord et les pays du Sud. En effet, ce scénario conduirait à une réduction d'environ 70% des tarifs dans ces secteurs accélérant le développement des industries textiles en Afrique du Nord. Les autres scénarios (scénarios davantage conservateur, avec un coefficient de GIRARD=3) ne provoqueraient aucun changement dans la structure tarifaire.

En définitive, les simulations effectuées pour les partenaires de l'Afrique du Nord laissent apparaître des résultats contrastés:

- Compte tenu du niveau initial bas des tarifs européens, l'accès à ce marché ne sera pratiquement pas affecté, quelle que soit la formule considérée.
- L'accès aux autres marchés développés (États-Unis, Japon, autres) sera sensiblement plus affecté: les baisses de tarifs seront très significatives avec l'application d'une formule ambitieuse.
- Avec l'introduction d'un fort TSD (doublement des lignes exemptées par rapport à l'ensemble des résultats de juillet), la portée de l'accord sur les tarifs de l'Afrique du Nord semble limitée.
- Cependant, l'inclusion d'un TSD sur les lignes à exclure (explicite) mais aussi sur le coefficient de la formule (implicite, supérieur à 1) permettraient aux PVD de conserver une marge de manœuvre.

- L'accès aux marchés subsahariens pour les producteurs nord-africains sera légèrement amélioré.

De manière analogue à l'Afrique du Nord, nous analysons l'impact des scénarios sur la structure tarifaire de l'Afrique subsaharienne. Cela nous permettra de repérer les secteurs industriels qui devraient bénéficier d'un processus de libéralisation commerciale.

Les exportateurs de l'Afrique subsaharienne subissent des tarifs élevés sur les produits des industries chimiques, les produits métalliques, les moteurs et les produits issus de l'industrie sucrière. Ces tarifs moyens s'élèvent respectivement à 9,52, 10,51, 11,39 et 7,17%. Pour certains pays comme le Malawi, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, la Mozambique et la Tanzanie, l'Union européenne applique un tarif prohibitif qui atteint plus de 92%. Les produits issus de l'industrie textile et des vêtements présentent également des tarifs importants (en moyenne, plus de 8%). Par exemple, le Malawi et les pays de la SADC doivent faire face à de véritables pics tarifaires qui peuvent atteindre 19% aux États-Unis et dans les pays développés du groupe de Cairns. Mais, les tarifs les plus prohibitifs apparaissent dans le secteur des produits agricoles transformés. La moyenne de tarifs appliqués sur le marché mondial s'élève à 13,7%, mais beaucoup d'exportateurs subsahariens doivent faire face à de nombreux pics tarifaires. Ces tarifs élevés pénalisent le développement industriel de l'Afrique subsaharienne.

Nos simulations soulignent que les tarifs élevés auxquels sont confrontés les exportateurs subsahariens diminueraient significativement avec l'application d'une formule ambitieuse qui intègre de surcroît un TSD pour les PVD. Ce type de scénario permettrait également de réduire les pics tarifaires.

VIII. L'impact de l'Accord de juillet sur les économies africaines

Nous présentons dans cette section l'impact de nos scénarios sur les économies africaines. Plus précisément, nous analysons les conséquences des réductions tarifaires sur le bien-être, le PIB et la structure du commerce.

8.1 L'impact sur le bien-être

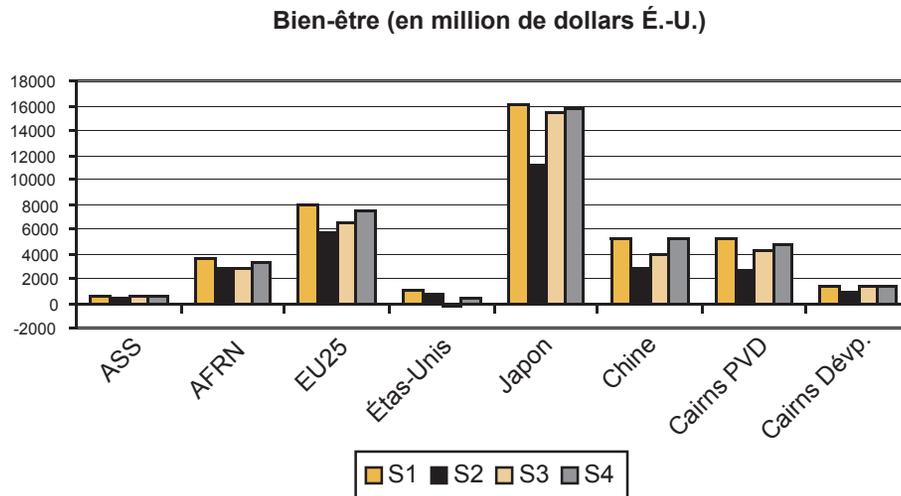
Nos simulations soulignent que le continent gagnerait plus en bien être, avec des scénarios de libéralisation ambitieux et un traitement spécial et différencié marqué. L'Afrique du Nord est la région qui bénéficierait le plus des réductions tarifaires suite aux différents scénarios proposés. Une comparaison des résultats obtenus à partir des différentes formules révèle que le premier scénario offrirait des perspectives plus significatives notamment pour l'Afrique. L'Afrique tirerait un bien-être plus important de l'application d'un scénario conduisant à une forte libéralisation des tarifs douaniers des pays développés. Ainsi l'application du coefficient 1 à la formule non-linéaire appliquée par ces pays, permettrait une croissance du bien-être supérieure à 30% par rapport à l'application d'une formule conservatrice (scénario 2, avec $B=3$).

Au niveau mondial, le Japon serait le principal gagnant en terme de bien être. Ceci s'explique en partie par une amélioration de ses termes de l'échange mais aussi par une diminution du prix mondial des importations japonaises.

Les autres régions du monde verraient leur bien-être considérablement augmenter avec l'application d'une formule ambitieuse. Notons, néanmoins, que le troisième scénario qui intègre le TSD implicite et explicite conduit à une diminution significative du bien-être aux États-Unis.

En définitive, nos simulations mettent en exergue que toute réduction tarifaire basée sur une formule ambitieuse type Girard pourrait conduire à une augmentation substantielle du bien-être pour toutes les régions du monde. Cependant, une formule ambitieuse qui intégrerait de surcroît un TSD significatif aurait les mêmes effets en terme de bien-être et offrirait davantage de flexibilité pour les PVD. Enfin, il est important de rappeler que les pays africains bénéficieraient davantage d'un processus de libéralisation basé sur les formules linéaires.

Figure 1: La variation équivalente de bien-être



Source: *Simulation GTAP-6*

8.2 L'impact sur le revenu et sur la valeur ajoutée

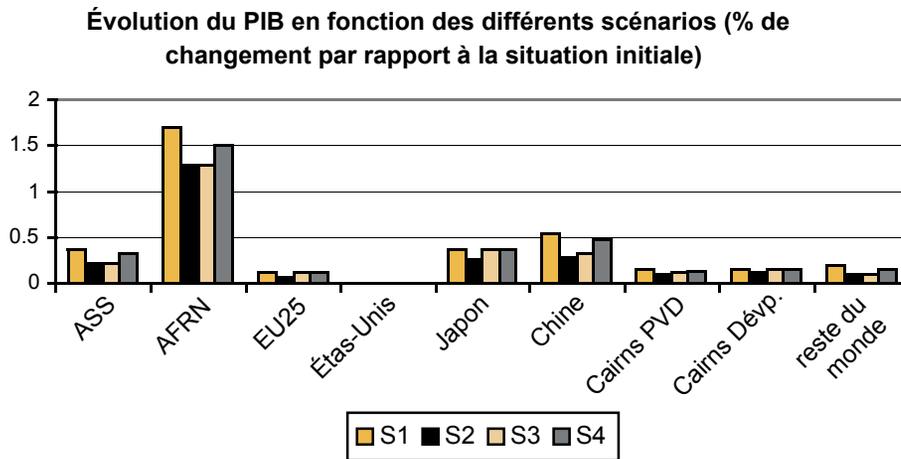
Impact sur le revenu

Nos résultats soulignent que l'Afrique bénéficierait d'un accroissement de son revenu quel que soit le scénario retenu, et ce essentiellement en raison des gains réalisés sur la valeur ajoutée. C'est la région du monde qui connaîtrait la croissance de PIB la plus importante. Le scénario basé sur une formule ambitieuse (Girard avec B=1) qui intègre également un TSD tel que prévu dans l'Accord-cadre de juillet offrirait la plus grande augmentation du PIB.

Sur le plan mondial, l'Afrique du Nord serait la région qui connaîtrait la plus forte augmentation de sa production. En effet, quel que soit le scénario, cette région verrait sa production augmenter d'au moins 1,2% ce qui est assez significatif. A titre de comparaison, l'Afrique subsaharienne verrait sa production augmenter en moyenne de 0,2%, le Japon, de 0,3%, la Chine de 0,4%, les pays du groupe de Cairns de 0,2% et le reste du monde de 0,25%. Les États-Unis verraient leur PIB inchangé. L'augmentation du PIB en Afrique du Nord s'explique en partie par une augmentation très forte de la valeur ajoutée sur certains secteurs où les pays nord-africains disposent d'avantages comparatifs. C'est en effet le cas sur des produits comme l'huile végétale, l'industrie du riz, les produits métalliques, de transports et d'équipements.

Dans tous les cas, les gains en terme de PIB sont supérieurs ou égaux aux moyennes mondiales (sauf pour les États-Unis), mais le différentiel de croissance est trop faible pour permettre d'envisager un rattrapage du continent africain vis-à-vis du reste du monde.

Figure 2: Évolution du PIB en fonction de chaque scénario



Source: *Simulation GTAP-6*

Impact sur la valeur ajoutée

Le tableau 10 offre une description exhaustive de l'évolution de la VA par secteur. Les pays africains sont largement tributaires de deux ou trois produits de base à l'exportation, qui procurent l'essentiel de leurs recettes en devises, et doivent faire face au problème de l'instabilité à court terme des prix, qui est très forte pour les produits industriels.

Nos résultats mettent en évidence que certains secteurs connaissent une amélioration nette de la valeur ajoutée. Pour l'Afrique du Nord, il faut mentionner les produits suivants: l'huile végétale, l'industrie du riz, le pétrole, les métaux, les produits électroniques et le secteur transport et équipement. Pour l'Afrique subsaharienne, il s'agit des secteurs du sucre, du tabac et des boissons, des produits métalliques et du secteur transport et équipements.

Notons que seuls les scénarios ambitieux permettent d'améliorer significativement la valeur ajoutée de certains secteurs. Ce résultat doit être mis en relation avec le PIB qui augmente significativement lorsque la réduction tarifaire s'effectue sur la base d'une formule ambitieuse.

Une formule conservatrice ne conduit pas à améliorer la valeur ajoutée dans des proportions significatives. De même qu'elle ne permet pas d'accroître la production industrielle.

Somme toute, le continent africain peut envisager de tirer un gain de ses revenus supérieur à celui obtenu en moyenne par ses partenaires. Toutefois, la lecture détaillée des résultats incite à tempérer cette appréciation: le différentiel de croissance avec le reste du monde est trop faible pour envisager un rattrapage du niveau de développement des pays développés, et les gains en terme de valeur ajoutée sont concentrés sur les secteurs agro-industriels, l'industrie sucrière et l'industrie des transports et équipements. Avec l'application d'une formule non linéaire de réduction tarifaire, le cycle de Doha ne devrait donc pas amener le continent africain à se diversifier industriellement, mais plutôt à renforcer sa spécialisation agricole comme le confirme le tableau ci-dessous. Cependant, une formule ambitieuse non linéaire qui intègre une large composante TSD serait un «*second best*» pour les pays africains.

Tableau 10: La Valeur ajoutée réelle par produit (variations en % par rapport à la situation initiale)

qva	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3		Scénario 4	
	ASS	AFRN	ASS	AFRN	ASS	AFRN	ASS	AFRN
Agri_Res	-0,38	-0,5	-0,22	-0,21	-0,29	-0,21	-0,45	-0,39
Viande, bétail	51,54	18,3	27,03	5,97	50,45	17,75	52,2	17,2
Prod.viandes	-3,24	-1,34	-1,62	-0,37	-1,74	-0,34	-3,32	-1,57
Huile végétale	-4,11	76,76	-2,11	24,02	-2,64	75,03	-4,26	73,99
Prod.laitiers	-7,02	-1,58	-3,61	-0,14	-4,54	-0,26	-3,5	-2,28
Riz transformé	-4,5	5,92	-2,35	5,3	-2,31	3,27	-4,55	3
Sucre	34,15	-0,23	22,01	0,02	34,48	-0,11	34,66	-0,03
Prod.alim.	-2,01	-0,34	-1,04	0,17	-1,58	0,07	-2,1	0,24
Boissons/ tabac	-0,04	0,15	0	0,21	0,37	0,19	0,04	0,04
Textiles	-5,34	-6,33	-3	-4,08	-3,19	-5,26	-5,57	-6,65
vêtements	-0,26	-12,36	-0,67	-12,2	-0,16	-13,8	-0,15	-11,86
Cuir	-6,84	-4,42	-7,78	-2,09	-8,95	-3,02	-7,17	-4,35
Prod.bois	-3,69	-1,29	-2,11	-0,37	-2,93	-0,43	-3,71	-1,63
Prod.papier	-3,15	-3,59	-1,5	-1,44	-1,78	-1,54	-3,1	-1,69
Pétrole	-2,78	0,27	-1,28	0,21	-1,55	0,12	-2,9	-0,16
Chimie	-4,95	-1,1	-2,62	-0,45	-3,17	-0,66	-5,38	0,1
Minéral	-5,15	-1,62	-2,55	-0,65	-2,79	-0,73	-2,45	-0,62
métal	-6,96	-2,41	-3,37	-1,05	-4,58	-0,75	-6,64	-1,61
Metal_nec	2,72	0,18	0,86	-0,22	-1,09	-0,33	1,58	-1,44
Prod. métalliques	-7,81	-7,24	-1,43	-1,3	-1,68	-1,35	-2,83	-3,57
Moteur	-3,43	-4,05	-2,32	-2,09	-3,36	-2,23	-1,91	-4,62
Trans_equ	6,27	0,36	1,91	0,1	0,6	-0,29	4,89	-0,72
Mach_equ	-4,4	-1,21	-2,33	-0,87	-3,7	-1,2	-5,42	-3,13
Electronic	-5,56	-1,37	-2,88	0,71	-4,36	-1,03	-6,43	-2,67
Manuf_nec	-0,31	-1,79	-0,43	-1,22	-1,52	-2,54	-0,06	-6,15
Services	0,6	1,04	0,28	0,68	0,25	0,73	0,51	0,95
Trans_comm	0,49	0,44	0,21	0,3	0,07	0,26	0,36	0,29

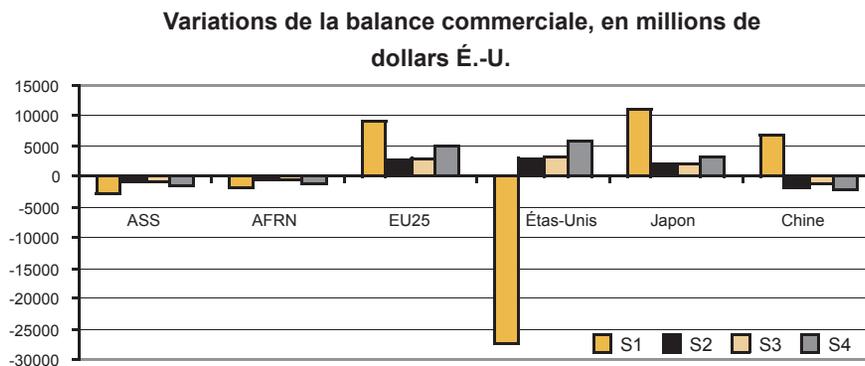
Source: *Simulation GTAP-6*

8.3 L'impact sur la structure du commerce

L'Afrique n'a guère bénéficié de l'explosion des exportations d'articles manufacturés, puisque la part de celles-ci dans ses exportations totales de marchandises, qui était de 30% en 2000, n'a gagné que 10 points de pourcentage par rapport aux chiffres de 1980 (CNUCED, 2003). La part du continent africain dans les exportations mondiales de marchandises a reculé, en valeur de 6,3% en 1980 à 2,5% en 2000²¹. De même, la part qu'il détenait dans les exportations totales de marchandises des pays en développement est tombée à presque 8% en 2000, soit quasiment un tiers de sa valeur de 1980, tandis que celle des articles manufacturés restait légèrement inférieure à 1%.

Le continent africain ne devrait pas bénéficier d'une meilleure intégration de son économie dans les échanges internationaux. Au contraire, quel que soit le scénario retenu, la balance commerciale reste légèrement déficitaire. En effet, l'application d'une formule non linéaire aurait pour conséquence une dégradation du solde commercial; les importations industrielles augmenteraient plus que les exportations (en valeur). De surcroît, l'Afrique subirait une détérioration de ses termes de l'échange. Celle-ci serait nettement plus importante en Afrique du Nord. Ce résultat est assez préoccupant. L'application d'une formule non linéaire conduirait à une légère dégradation du solde commercial. Ce résultat explique pourquoi les pays africains n'ont cessé de militer en faveur d'une libéralisation basée sur une formule linéaire. Cependant, nous devons tempérer notre critique dans la mesure où ce résultat est statique. Il serait donc important de connaître l'évolution du solde commercial dans une perspective dynamique.

Figure 3: Variations de la balance commerciale

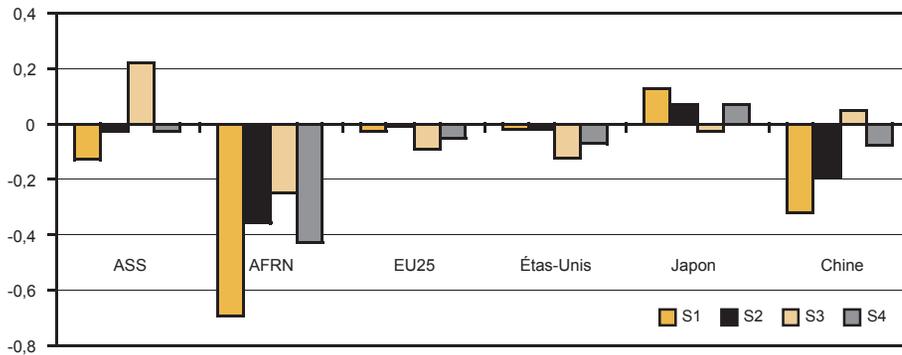


Somme toute, quel que soit le scénario retenu, l'Afrique connaîtrait une augmentation de ses importations de produits industriels. Toutefois, cette augmentation est encore plus forte en l'absence d'un traitement spécial et différencié marqué (scénario 1). Le scénario 1 conduit à une croissance significative des importations industrielles en Afrique subsaharienne, mais aussi en Afrique du Nord. En effet, ce résultat s'explique dans la mesure où sans l'application d'un TSD, les réductions tarifaires effectuées par les pays africains seraient plus importantes, favorisant ainsi l'émergence de nouveaux exportateurs sur le marché africain.

Sur le plan mondial, il faut souligner que les principaux gagnants d'une libéralisation induite par une formule non linéaire seraient le Japon et l'Europe. L'Union européenne qui est déjà la première puissance commerciale bénéficierait considérablement de l'ouverture des marchés extérieurs et confirmerait ainsi sa position de première puissance commerciale.

En définitive, le cycle de Doha ne devrait pas permettre une amélioration de la position commerciale du continent africain dans les échanges mondiaux si les réductions tarifaires devaient s'effectuer à partir d'une formule non linéaire de type Girard. Néanmoins, l'évolution de la structure des échanges induite par ce type de formule devrait être favorable à la stabilisation des équilibres extérieurs et de l'endettement de la région.

Figure 4: Les variations des termes de l'échange



Source: Simulation GTAP-6

Tableau 11: Évolution des exportations en fonction des différents scénarios, en % par rapport à la situation initiale

Exportateur	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3		Scénario 4	
	ASS	AFRN	ASS	AFRN	ASS	AFRN	ASS	AFRN
Agri_Res	-1,95	-1,63	-1,33	-1,17	-2,61	-2,53	-2,25	-3,15
Viande, bétails	484,69	3064,46	252,26	908,9	464,18	2879,99	480,33	2946,47
Prod. viandes	6,92	-0,75	3,97	-5,42	2,55	-4,19	5,75	-2,43
Huile Végétale	-11,02	366,22	-5,39	113,12	-10,81	353,03	-11,67	356,05
Prod.laitiers	19	10,12	9,9	4,47	9,69	8,02	11,18	5,86
Riz transformé	-18,33	7,99	-14,8	6,81	-17,49	4,23	-18,49	4,42
Sucre transf.	192,27	-40,08	122,22	-33,1	187,92	-40,77	188,98	-40,63
Prod.alim.	-3,65	1,1	-1,99	0,06	-4,91	-1,03	-4,02	-0,13
Boiss., Tabac	3,89	9,46	1,98	4,69	1,55	7,34	3,29	8,88
Textiles	5,8	16,42	2,69	10,06	2,89	8,36	5,15	13,7
Vêtements	14,99	30,73	7,82	21,39	9,24	17,81	14,09	26,41
Cuir	-2,11	-4,19	-1,41	-2,1	-6,45	-6,01	-3,33	-4,88
Prod.bois	-0,86	5,08	-0,65	2,18	-2,68	1,58	-1,8	3,19
Prod.papiers	-2,87	4,05	-1,4	1,43	-2,42	0,95	-1,25	1,82
Pétrole	0,14	0,51	-0,01	0,07	-0,55	-0,13	-0,07	-0,69
Chimie	10,28	11,65	4,1	4,34	2,42	3,71	8,96	8,86
Minéral	-2,8	3,67	-1,58	1,36	-2,66	0,67	-1,64	0,83
Fer	0,6	12,9	-0,16	4,62	-1,78	7,45	0,47	8,44
Métal	3,11	12,33	1,03	3,02	-0,93	2,73	1,95	5,29
Prod. métalliques	6,63	9,1	2,87	2,89	1,32	2,17	5,16	3,8
Moteur	3,26	6,46	0,56	2,64	-1,01	1,52	0,2	5,35
Trans_equ	15,44	6,01	5,65	2,15	4,06	1,12	13,69	4,09
Mach_equ	3,58	8,47	1,16	2,65	-0,96	1,92	2,06	4,8
Electronic	4,64	5,28	1,52	-0,05	-0,85	0,95	3,33	2,93
Manuf_nec	3,83	3,58	1,58	1,23	-0,63	1,26	1,81	3,49
Services	-0,14	0,04	-0,26	-0,29	-1,45	-0,7	-0,87	-0,63
Trans_comm	1,55	-0,09	0,56	-0,28	-0,16	-0,46	0,88	-0,5

Source: *Simulation GTAP-6*

VIII. Conclusion

L'Afrique a été confrontée à la diminution de l'importance des produits qu'elle exporte dans le commerce mondial. En effet, selon les estimations de la Banque Mondiale (2003), si le commerce mondial des produits en dehors des combustibles a progressé à un rythme annuel de 11,9% depuis le début des années 60, la croissance des produits exportés par l'Afrique n'a été que de 4,5% durant la même période.

Les pays membres de l'OMC ont décidé de faire du cycle de développement de Doha, un véritable cycle pour les pays en développement. La question qui est au cœur du nouveau programme de Doha est certainement celle de l'accès aux marchés des pays développés qui constitue une préoccupation centrale pour les pays en développement depuis des décennies.

Cette étude a proposé une évaluation quantitative du cycle de négociation de Doha sur l'accès aux marchés des produits industriels et sur les conséquences possibles du processus de libéralisation commerciale. Elle a permis en outre d'analyser l'impact des réformes proposées par l'accord cadre de juillet 2004 signé à Genève. Nous avons proposé des scénarios de réduction tarifaires qui sont cohérents avec la nature des engagements du «package de juillet». Quatre scénarios ont été évalués, tous basés sur une formule type Girard. Les scénarios 1, 3 et 4 peuvent être perçus comme des scénarios ambitieux tandis que le deuxième scénario est davantage un scénario conservateur. Les scénarios 1, 3 et 4 diffèrent dans la prise en compte du TSD.

Nos simulations soulignent que l'Afrique tirerait un avantage du processus de libéralisation à la condition qu'un TSD soit suffisamment important et non réciproque²². En effet, la dimension du TSD doit constituer une composante essentielle d'une structure tarifaire favorable au développement industriel de l'Afrique. Cette nouvelle structure tarifaire devrait également favoriser l'amélioration de l'insertion des pays africains dans les échanges mondiaux tout en accélérant le processus de diversification des économies africaines et la construction de leur compétitivité. Enfin, elle devrait relancer le processus de développement industriel sur le continent en assurant aux entreprises africaines une certaine protection et en permettant une plus grande ouverture des marchés des pays développés aux produits africains.

Nos résultats soulignent également que seule l'application d'une formule ambitieuse permettrait un meilleur accès des producteurs africains sur les marchés des pays développés. Par formule ambitieuse, nous entendons une formule où le coefficient B serait égal ou inférieur à 1 pour les pays développés. Cette formule devrait de surcroît assurer un TSD significatif pour les PVD tel que le coefficient B soit supérieur à 1 mais aussi intégrer la composante TSD tel que prévu dans le texte de juillet, à savoir exclure une partie des lignes tarifaires de toute réduction (ou d'une partie).

En terme d'impact, nos simulations confirment qu'un scénario de libéralisation basé sur une formule non linéaire «ambitieuse», type Girard serait un «*second best*» pour le continent. Elle permettrait d'accroître le bien-être et la production des pays africains, mais ne contribuerait pas à doper les exportations africaines.

Annexes

Construction des indices synthétiques agrégatifs 1 et 2: Note méthodologique

Les indices 1 («Performance commerciale pure») et 2 («Synthèse des performances macroéconomiques») sont construits sur une base commune. Chaque variable les composant est normalisée par rapport aux extremum de la variable pour l'ensemble des scénarios de la simulation considérée. Dans le cas où les bornes de l'intervalle seraient de signe différent, la valeur absolue de l'intervalle est prise en considération.

L'indice 1 est composé à part égale des variables normalisées «bien-être» et «solde de la balance commerciale». Cette dernière est assimilée, par approximation, à la différence entre la croissance des exportations et celles des importations. Il est donc supposé que le solde initial de la balance commerciale soit nul.

L'indice 2 reprend les deux variables mentionnées et intègrent les variables «PIB» et «ressources fiscales d'origine douanière».

Exemple de calcul d'un indice 1:

Scénario «élimination des pics tarifaires» pour l'Afrique du Nord.

Données de la simulation du CEPII: Bien-être +0,8%, exportations +32,7%, importations +17,9%.

Variation du solde la balance commerciale assimilée: 14,8%

Bornes des variations de bien-être pour cette simulation relative à l'Afrique du Nord (-0,4%, +0,8%)

Bornes des variations du solde de la balance commerciale pour cette simulation relative à l'Afrique du Nord (-7,4%,+14,8%)

Variation du bien-être normalisé par rapport à la moyenne = $(0,8+0,4) / [(0,8+0,4)/2] = 2$

Variation du solde de la balance commerciale normalisé par rapport à la moyenne = $(14,8+7,4) / [(14,8+7,4)/2] = 2$

Valeur de l'indice 1 = 2+2 = 4

Agrégation sectorielle détaillée

Nouveau	Ancien	Secteurs
Code	Code	Description
Agri_Res	pdr	Riz non décortiqué
	wht	Riz transformé
	gro	Céréales en grains
	v_f	Légumes, fruits, fruits à coque
	osd	Graines oléagineuses
	c_b	Canne à sucre, betterave à sucre
	pfb	Fibres végétales
	ocr	Cultures
	ctl	Bovin, ovin, caprin, chevalin
	oap	Autres produits issus des animaux
	rmk	Lait non pasteurisé
	wol	Lait, cocons de ver à soie
	frs	Foresterie
	fsh	Pêche
	coa	Charbon
	oil	Pétrole
	gas	Gaz
	omn	Minéraux
Bétail	cmt	Viande bovine, ovine, caprine, chevaline
Viande	omt	Produits carnés
Huile vég.	vol	Huiles et graisses végétales
Prod-frais	mil	Produits frais
Riz_Manuf	pcr	Riz transformé
Sucre	sgr	Sucre
Alim_prod	ofd	Autres produits alimentaires
Boitab	b_t	Boissons et tabacs

Nouveau	Ancien	Secteurs
Code	Code	Description
Textiles	tex	Textiles
Vêtements	wap	Vêtements
Cuir	lea	Produits en cuir
Laine_prod	lum	Produits en laine
Papier_prod	ppp	Produits papier et publications
Carburant	p_c	Carburant et charbon
Chim-caout	crp	Produits chimiques, plastique et en caoutchouc
Minéral_prod	nmm	Autres produits minéraux
Ferreux_met	i_s	Métaux ferreux
Metal_nec	nfm	Métaux
Metal_prod	fmp	Produits métalliques
Moteur	mvh	Pièces et moteurs de véhicules
Trans_equ	otn	Équipement de transport
Mach_equ	ome	Machinerie et équipement
Electronic	ele	Équipement électronique
Manuf_nec	omf	Produits manufacturés
Services	ely	Electricité
	gdt	Industrie du gaz, distribution
	wtr	Eau
	cns	Construction

Nouveau	Ancien	Secteurs
Code	Code	Description
	trd	Commerce
	ofi	Services financiers
	isr	Assurance
	obs	Services commerciaux
	ros	Divertissement et autres services
	osg	Admin pub/Défense/Santé/Éducat
	dwe	Habitation
Trans_comm	otp	Transport
	wtp	Transport maritime
	atp	Transport aérien
	cmn	Communication

Agrégation géographique détaillée

Code	Code	Description
Afrique subsaharienne ASS	bwa	Botswana
	xsc	Rest of South African CU
	mwi	Malawi
	moz	Mozambique
	tza	Tanzanie
	zmb	Zambie
	zwe	Zimbabwe
	xsd	Reste de la SADC
	mdg	Madagascar
	uga	Ouganda
	xss	Reste de l'Afrique subsaharienne
AFRN	mar	Maroc
	tun	Tunisie
	xnf	Reste de l'Afrique du Nord

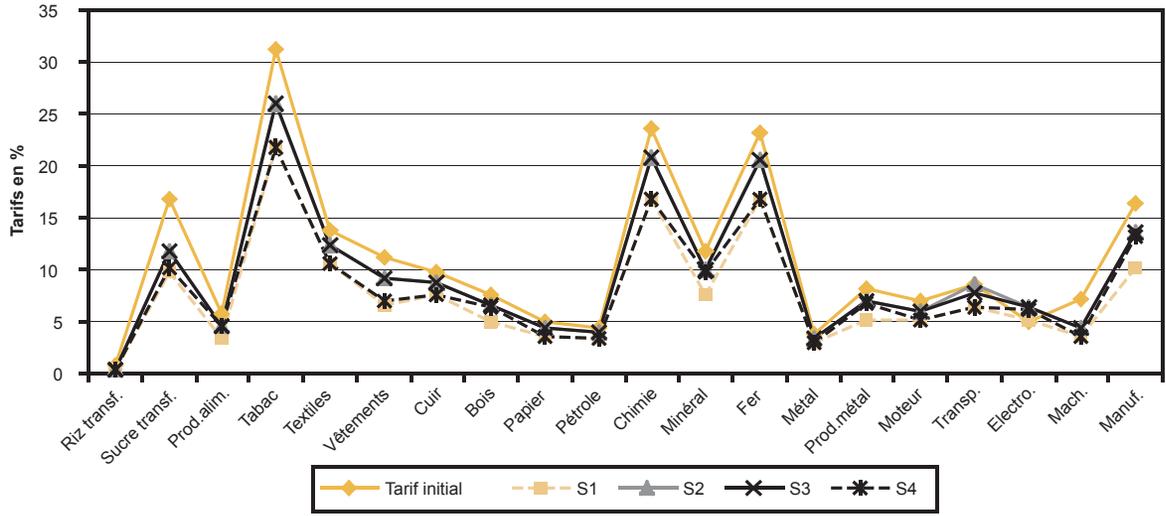
Code	Code	Description
UE25	aut	Austria
	bel	Belgique
	dnk	Danemark
	fin	Finlande
	fra	France
	deu	Allemagne
	gbr	United Kingdom
	grc	Grèce
	irl	Irlande
	ita	Italie
	lux	Luxembourg
	nld	Pays Bas
	prt	Portugal
	esp	Espagne
	swe	Suède
	cyp	Chypre
	cze	Czech Republic
	hun	Hongrie
	mlt	Malte
	pol	Pologne
	rom	Romanie
svk	Slovaquie	
svn	Slovénie	
est	Estonie	
lva	Latvia	
ltu	Lithuanie	
États-Unis		
	usa	États-Unis
JAPON	jpn	Japon
CHINE	chn	Chine

Code	Code	Description
CAIRNS-PVD	idn	Indonésie
	mys	Malaisie
	phl	Philippines
	tha	Thaïlande
	col	Colombie
	arg	Argentine
	bra	Brésil
	chl	Chili
	ury	Uruguay
	zaf	Afrique du sud
CAIRNS-Dvpés	aus	Australie
	nzl	Nouvelle Zélande
	can	Canada

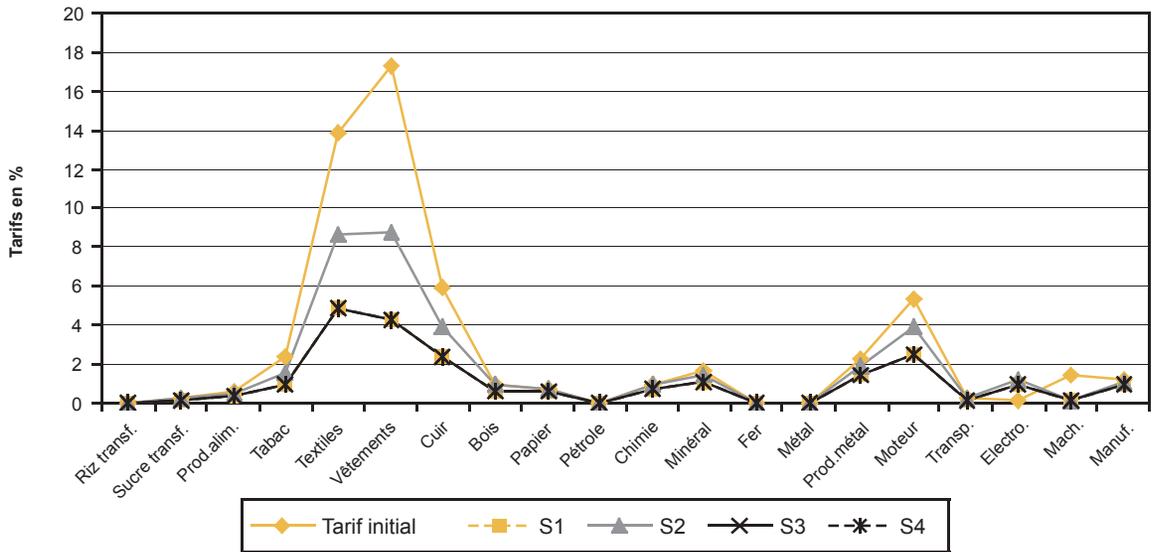
Code	Code	Description
RDM	xoc	Reste de l'Océanie
	hkg	Hong Kong
	kor	Corée
	xea	Reste de l'Asie de l'Est
	sgp	Singapour
	vnm	Vietnam
	xse	Reste de l'Asie du sud-est
	bgd	Bangladesh
	ind	Inde
	lka	Sri Lanka
	xsa	Reste de l'Asie du Sud
	mex	Mexique
	xna	Reste de l'Amérique du nord
	per	Pérou
	ven	Vénézuela
	xap	Reste du Pacte andin
	xsm	Reste de l'Amérique du Sud
	xca	Amérique centrale
	xfa	Reste de FTAA
	xcb	Reste des Caraïbes
	che	Suisse
	xef	Reste de l'EFTA
	xer	Reste de l'Europe
	alb	Albanie
	bgr	Bulgarie
	hrv	Croatie
	rus	Fédération russe
	xsu	Reste de l'ancienne Union soviétique
	tur	Turquie
	xme	Reste du Moyen orient
	twe	Taiwan

Impact des scénarios sur les structures tarifaires

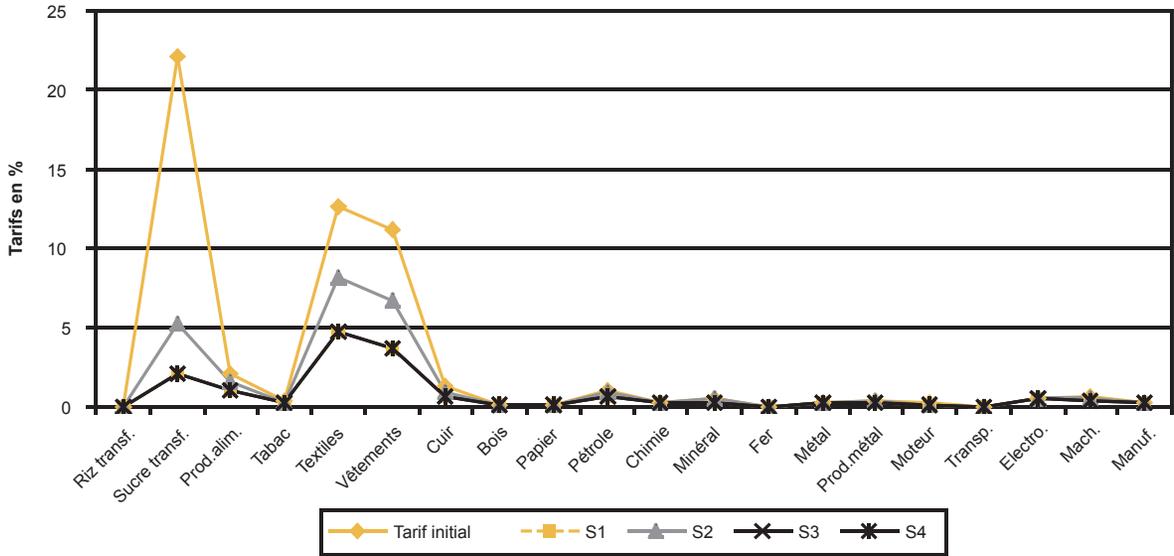
Tarifs appliqués par le Reste du Monde sur les exportations de l'ASS



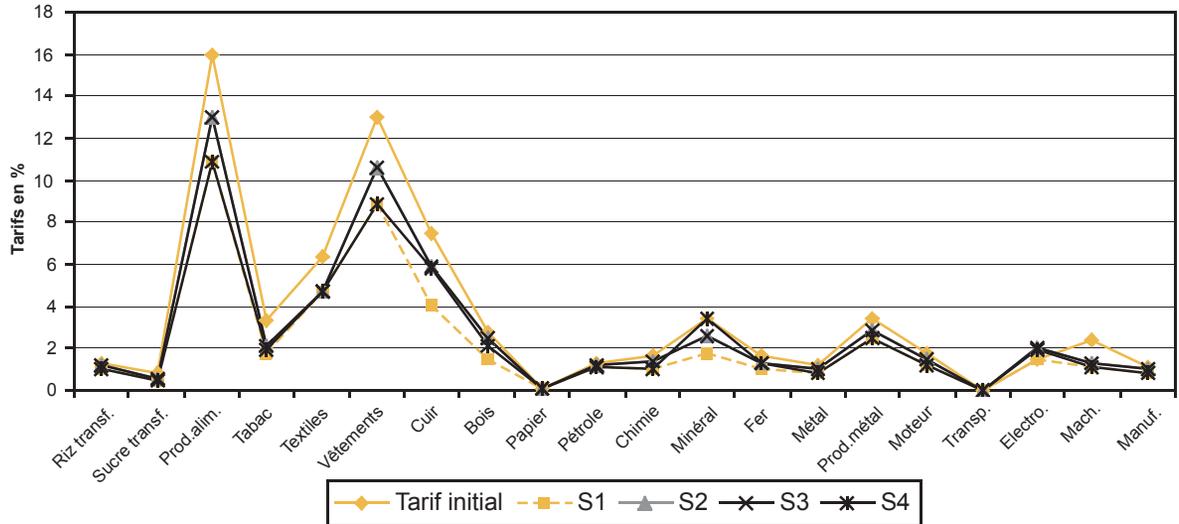
Tarifs appliqués par les pays développés du groupe de Cairns sur les exportations de l'ASS



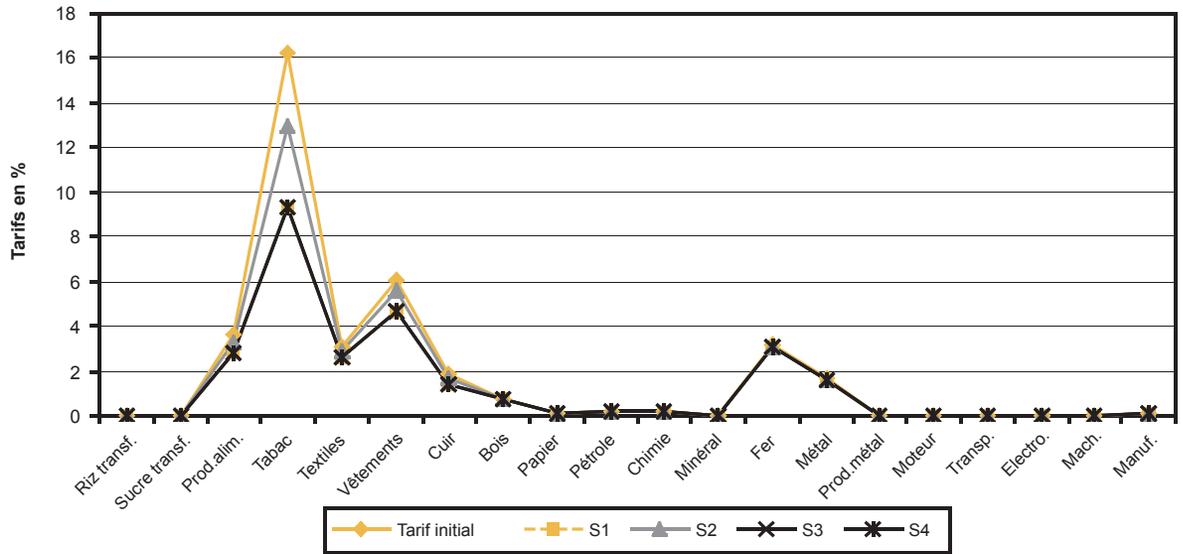
Tarifs appliqués par les Etats-Unis sur les exportations de l'ASS



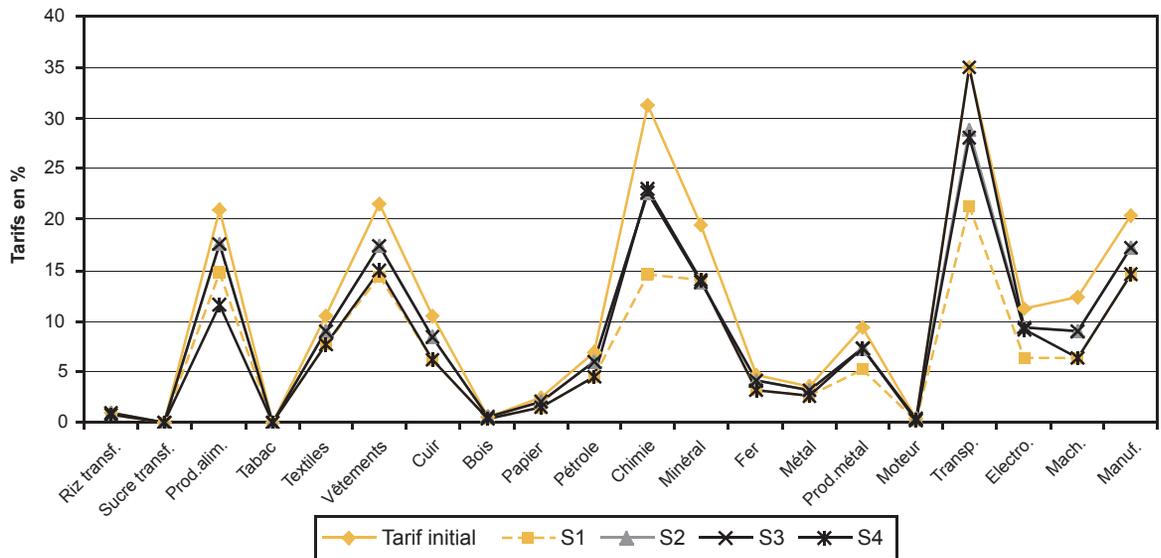
Tarifs appliqués par les PVD du groupe de Cairns sur les exportations de l'ASS



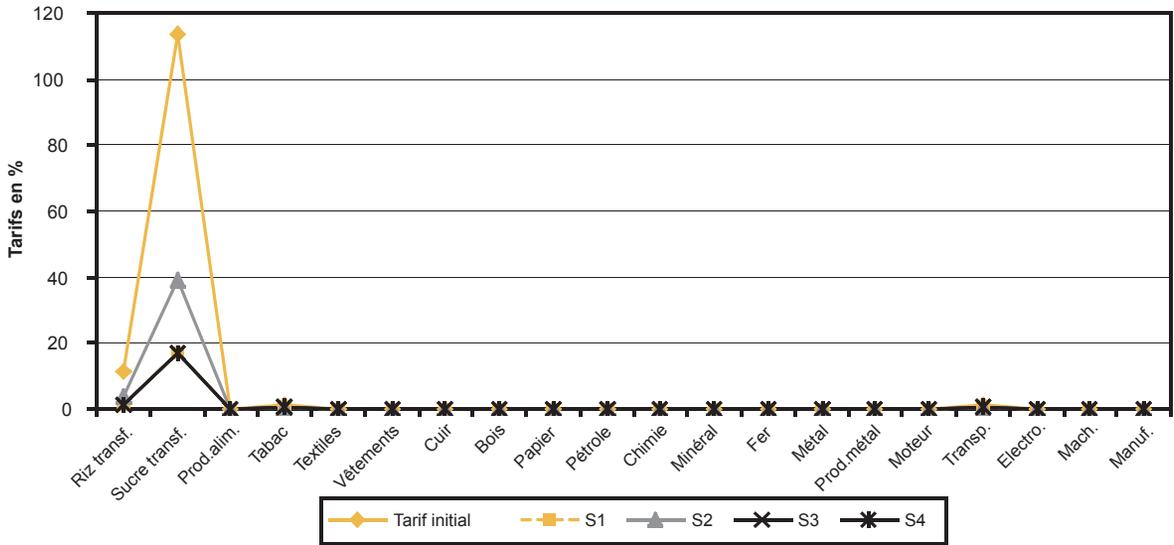
Tarifs appliqués par le Japon sur les exportations de l'ASS



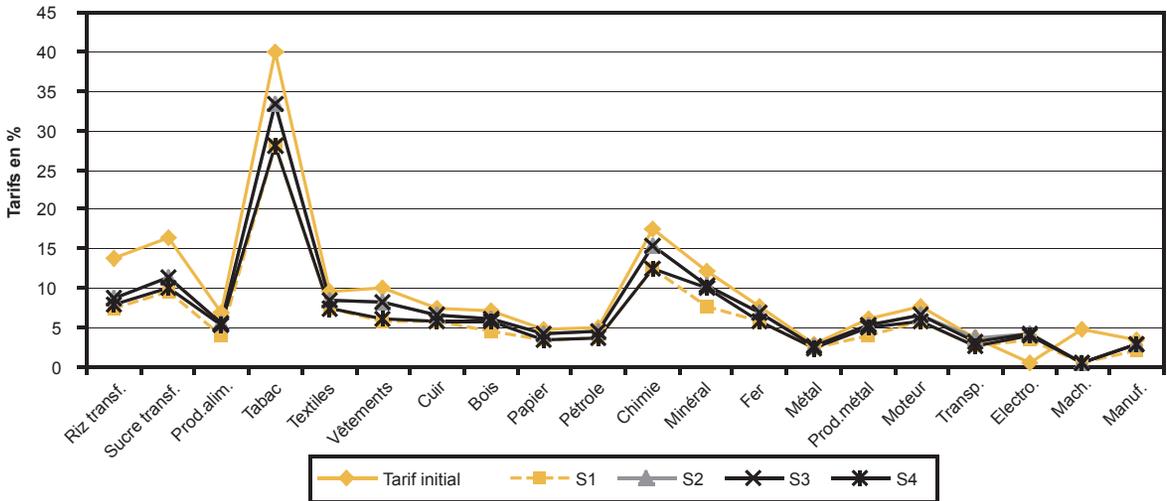
Tarifs appliqués par la Chine sur les exportations de l'ASS



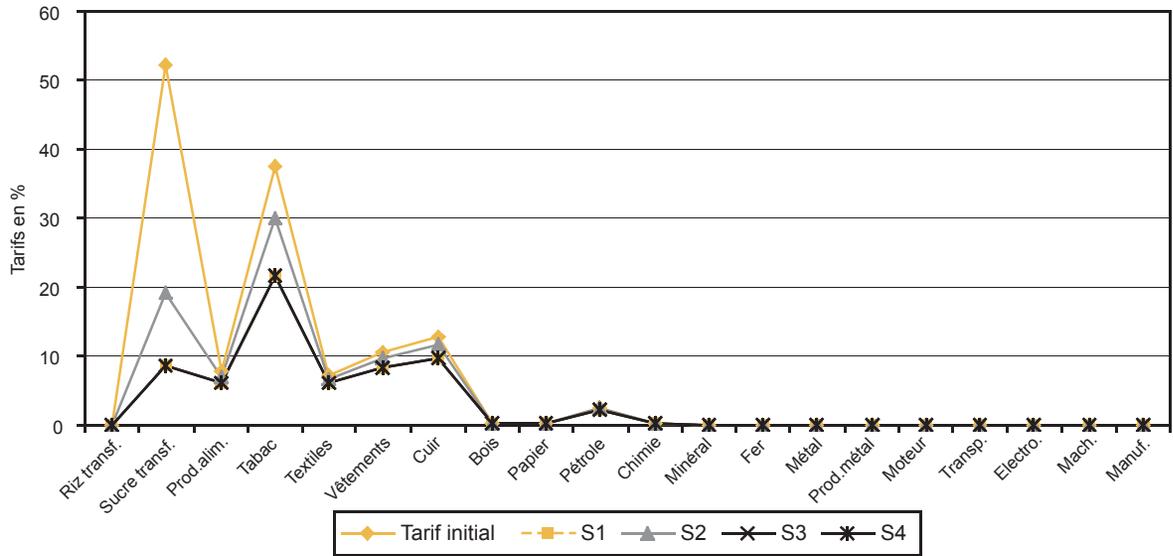
Tarifs appliqués par l'UE25 sur les exportations de l'ASS



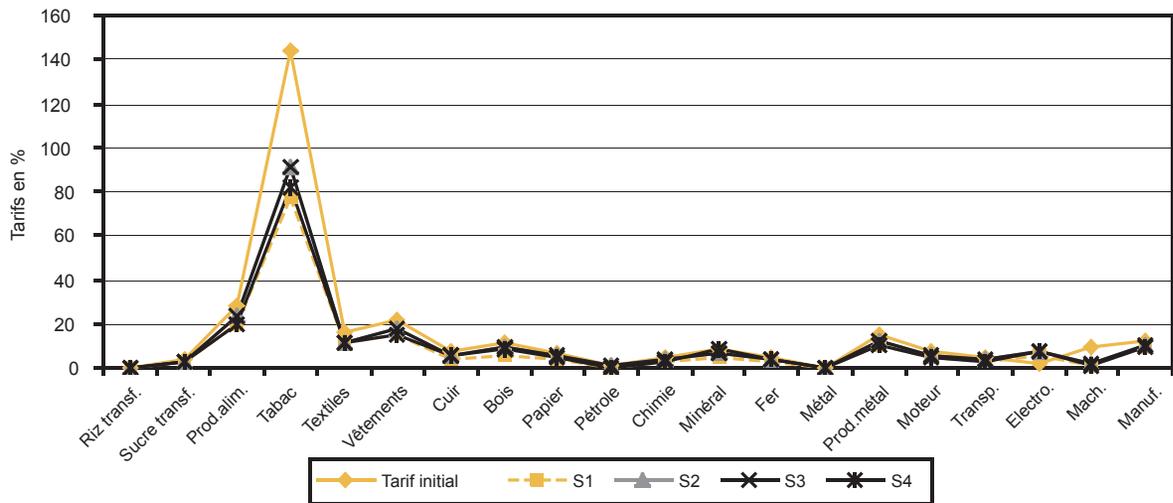
Tarifs appliqués par le Reste du Monde sur les exportations de l'AN



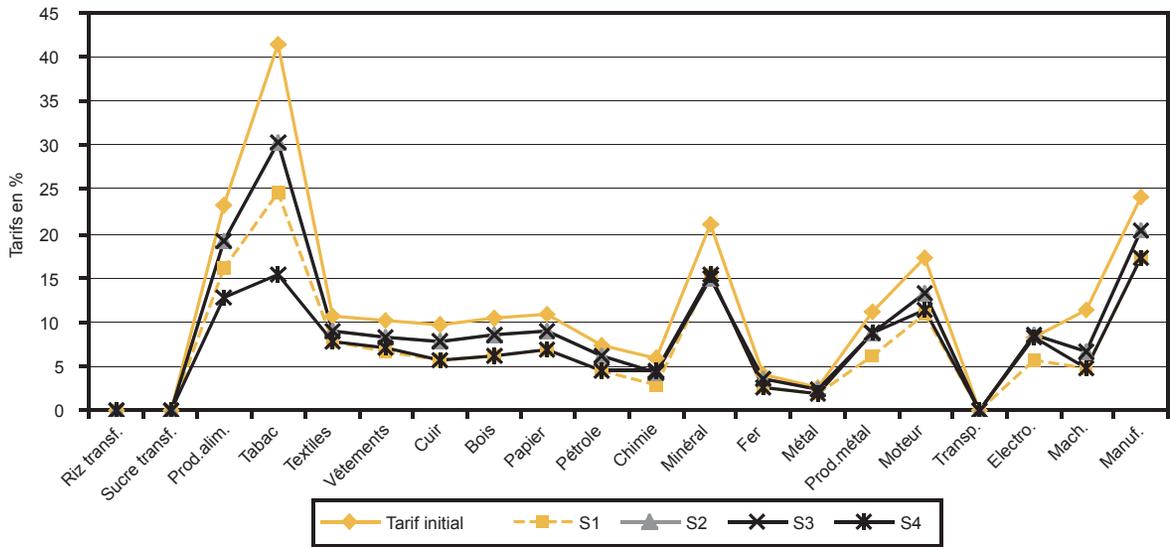
Tarifs appliqués par le Japon sur les exportations de l'AN



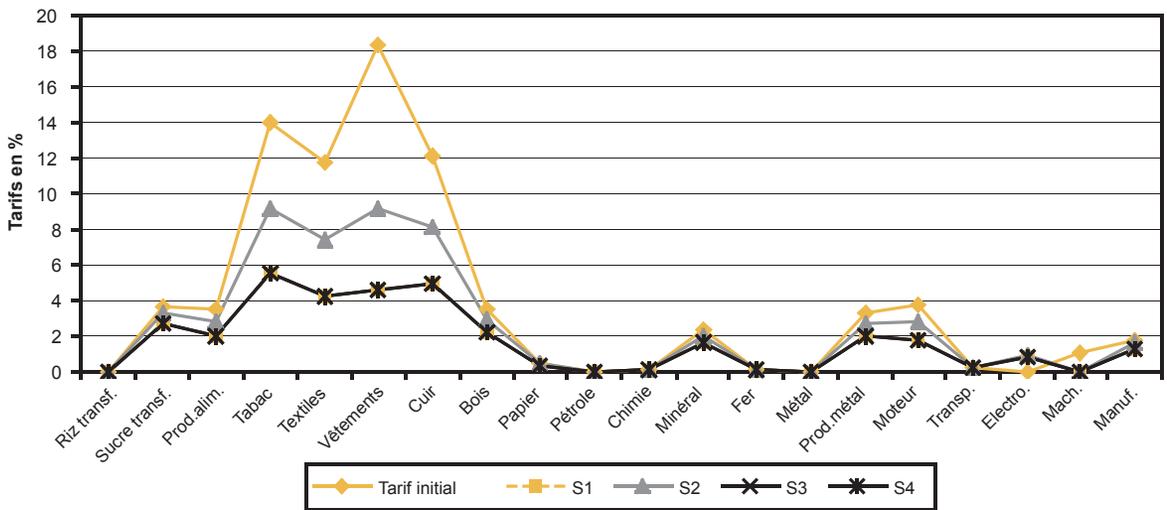
Tarifs appliqués par les PVD du groupe de Cairns sur les exportations de l'AN



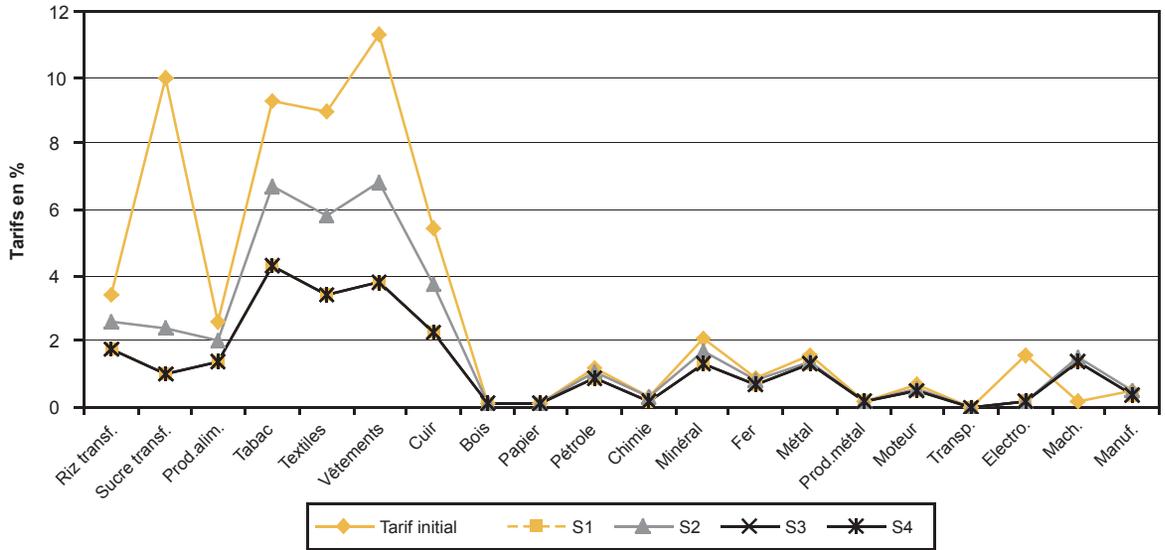
Tarifs appliqués par la Chine sur les exportations de l'AN



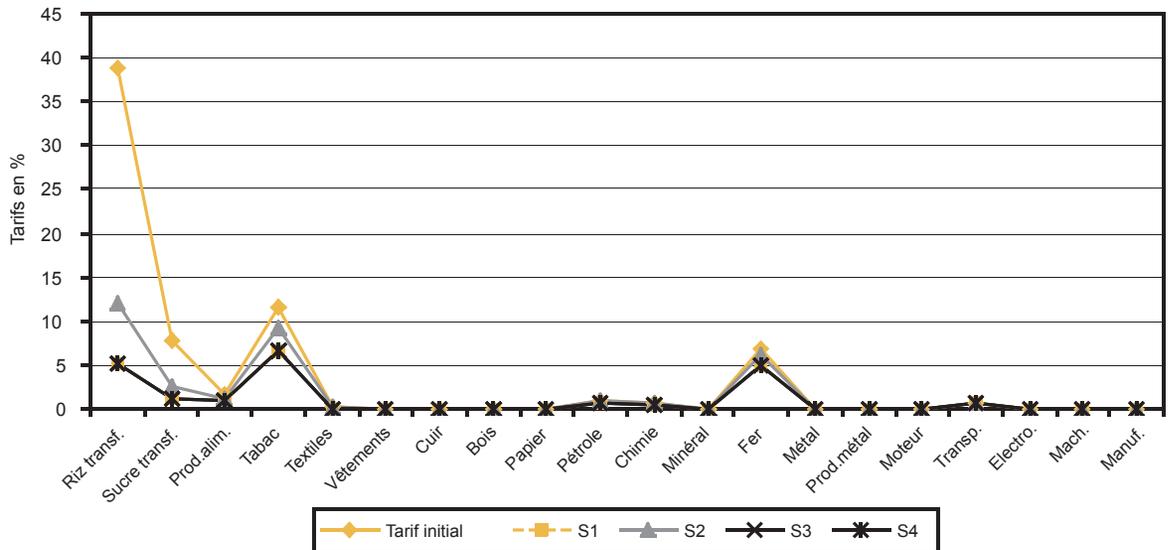
Tarifs appliqués par les pays développés du groupe de Cairns sur les exportations de l'AN



Tarifs appliqués par les États-Unis sur les exportations de l'AN



Tarifs appliqués par l'UE25 sur les exportations de l'AN



Impact des scénarios de libéralisation sur les économies

Tableau 12: Variation équivalente de bien-être, million de dollars É.-U.

Bien-être	S1	S2	S3	S4
ASS	489,02	337,24	543,41	514,98
AFRN	3545,99	2789,59	2860,91	3274,92
UE25	7978,18	5756,61	6531,25	7455,25
États-Unis	968,01	640,32	-288,49	394,76
Japon	16028,35	11188,01	15383,12	15773,95
Chine	5206,81	2797,09	3971,77	5273,14
Cairns PVD	5202,17	2636,81	4177,07	4726,42
Cairns Dvpés	1329,69	923,13	1374,53	1349,92
Reste du monde	7399,4	3610,24	4798,55	6601,9

Tableau 13: Variation du PIB, % de variation par rapport à la situation initiale

PIB	S1	S2	S3	S4
ASS	0,37	0,21	0,22	0,33
AFRN	1,7	1,28	1,28	1,51
UE25	0,11	0,07	0,1	0,11
États-Unis	0,01	0,01	0,01	0,01
Japon	0,37	0,26	0,37	0,37
Chine	0,53	0,29	0,32	0,48
Cairns PVD	0,15	0,08	0,1	0,13
Cairns Dvpés	0,14	0,1	0,14	0,14
Reste du Monde	0,19	0,09	0,09	0,16

Tableau 14: Variation de la balance commerciale, million de dollars É.-U.

DTBAL	S1	S2	S3	S4
ASS	-2796,5	-748,35	-870,52	-1455,7
AFRN	-1729,12	-524,69	-611,83	-1194,07
UE25	9225,91	2824,78	2982,08	4860,17
États-unis	-27254,95	3102,69	3401,77	5935
Japon	11107,16	2052,38	2029,07	3299,34
Chine	6980,48	-1817,72	-1084,01	-2251,9
Cairns PVD	5516,09	-1942,44	-1871,86	-2648,73
Cairns Dvpés	2851,44	-133,33	-648,35	-415,96
Reste du monde	-3900,51	-2813,32	-3326,34	-6128,16

Tableau 15: Variation des termes de l'échange, % de variation par rapport à la situation initiale

tot	S1	S2	S3	S4
ASS	-0,13	-0,03	0,22	-0,03
AFRN	-0,69	-0,36	-0,25	-0,43
UE25	-0,03	-0,01	-0,09	-0,05
États-Unis	-0,02	-0,02	-0,12	-0,07
Japon	0,13	0,07	-0,03	0,07
Chine	-0,32	-0,19	0,05	-0,08
Cairns PVD	0,63	0,3	0,59	0,61
Cairns Dvpés	-0,08	-0,07	-0,08	-0,09
Reste du monde	-0,06	-0,01	0,07	-0,02

Variation des importations, en % par rapport à la situation initiale

Tableau 16: Variation des importations, Scénario 1

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du Monde
Agri_Res	5,37	13,19	-0,27	2,25	-4,09	11,5	6,09	-0,18	2,91
Bétail	19,88	6,02	65,05	11,02	28,62	7,31	27,42	10,77	11,55
Viande	19,74	34,88	7,53	8,76	31,96	32,3	17,26	145,34	17,36
Huile vég.	8,51	4,61	5,33	2	-1,04	4,36	12,53	0,08	19,64
Prod.laitiers	10,83	9,59	9,47	50,58	79,36	28	11,65	315,18	15,7
Riz transf.	10,53	2,15	46,58	4,3	2616,08	-1,79	11,15	2,89	6,87
Sucre transf.	21,19	12,04	121,42	91,94	94,51	8,39	11,07	2,37	19,87
Prod.alim.	8,35	14,28	1,97	3,13	0,24	10,33	10,06	4,17	7,07
Boisson-tab.	13,7	9,2	1,19	1,71	6,52	16,17	11,16	4,26	7,24
Textiles	7,61	0,09	0,5	12,28	3,96	17,46	11,9	1,79	6,93
Vêtements	19,82	33,02	3,14	14,88	6,89	24,48	19,78	25,92	9,19
Cuir	16,78	24,51	1	8,95	5,58	21,02	14,21	5,85	2,63
Prod.bois	16,12	10,85	0,19	-0,42	-0,91	10,54	11,73	1,35	4,38
Prod.papier	6,62	12,33	0,03	-0,24	0,33	7,81	6,39	0,43	2,58
Pétrole	5,35	3,52	0,51	2,22	1,04	4,84	2,29	0,54	1,24
Chimie	6,66	8,88	0,28	1,25	1,14	15,97	5,3	0,23	3,12
Prod.minéral	12,52	9,86	0,47	3,09	-0,25	11,23	9	0,72	5,47
Fer	-0,29	2,12	1,09	0,49	1,44	4,4	4,76	0,19	2,67
Métal	2,26	5,26	0,5	0,1	0,35	4,55	1,62	0,17	1,4
Prod.métal	17,48	19,98	0,41	1,32	0,84	18,08	9,25	1,57	5,62
Moteur	2,86	7,69	0,47	0,93	1,31	23,95	11,58	1,17	3,58
Trans_equ	3,13	2,63	0,01	-0,3	1,5	6,33	3,39	0,14	3,22
Mach_equ	2,87	4,18	0,12	0,21	1,06	19,04	4,08	0,33	2,72
Électronique	3,47	5,02	0,25	0,1	1,4	8,43	0,18	0,17	1,29
Manuf_nec	17,5	11,08	0,26	0,16	0,47	16,96	7,7	0,51	8,96
Services	0,23	0,91	-0,19	-0,5	0,23	0,65	2,03	-0,14	0,47
Trans_comm	-0,08	1,19	-0,04	-0,41	0,3	1,06	1,49	-0,11	0,36

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 17: Variation des importations, Scénario 2

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du Monde
Agri_Res	2,31	5,52	-0,21	0,89	-2,71	5,08	2,7	-0,22	1,06
Bétail	9,27	3,21	25,7	5,57	10,93	3,77	12,88	4,65	5,56
Viande	10,17	17,35	3,49	3,83	12,43	14,37	8,34	77,58	18,87
Huile vég.	4,52	2,04	1,92	0,78	-0,34	2,27	5,38	0,02	8,09
Prod.laitiers	5,38	4,68	4,32	28,97	38,89	7,84	5,41	203,39	9,02
Riz transf.	5,39	0,83	25,5	2,02	1318,47	-0,99	5,27	1,65	5,63
Sucre transf.	10,13	5,54	66,3	69,71	54,02	4,09	5,72	1,48	13,61
Prod.alim.	4,43	6,95	0,86	1,49	-0,61	5,4	5,44	1,84	3,21
Boisson-tab.	8,08	4,25	0,57	0,89	2,92	10,13	7,96	2,35	3,9
Textiles	3,87	-3,01	0,16	6,63	1,86	8,77	9,93	0,51	3,51
Vêtements	11,92	23,09	1,58	8,68	2,94	12,87	10,22	16,6	4,23
Cuir	19,78	12,27	0,41	4,67	2,25	9,43	6,56	3,1	1,25
Prod.bois	8,6	5,47	0,08	-0,21	-0,53	4,54	2,86	0,56	1,89
Prod.papier	2,88	5,48	0	-0,11	0,19	3,29	2,84	0,13	1,06
Pétrole	2,33	1,72	0,2	0,86	0,42	1,82	0,95	0,19	0,5
Chimie	3,19	4,04	0,11	0,45	0,55	7,72	2,31	0,04	1,32
Prod.minéral	6,03	4,94	0,2	1,35	-0,17	11,03	4,18	0,32	2,39
Fer	0,34	1,39	0,46	0,17	0,61	1,59	2,03	0,13	1,07
Métal	0,99	3,11	0,2	0,02	0,14	1,58	0,51	0,15	0,5
Prod.métal	3,84	4,36	0,17	0,5	0,45	7,96	4,56	0,69	2,46
Moteur	1,36	4,05	0,22	0,38	0,71	13,83	6,37	0,61	1,72
Trans_equ	1,38	1,25	0	-0,15	0,49	2,65	1,42	0,14	0,32
Mach_equ	1,34	1,91	0,05	0,02	0,53	8,85	1,86	0,17	1,04
Electronique	1,61	0,89	0,12	0,03	0,67	3,84	-0,03	0,1	0,5
Manuf_nec	9,34	7,25	0,13	0	0,29	8,6	3,73	0,14	3,77
Services	0,21	0,78	-0,08	-0,26	0,14	0,29	0,97	-0,11	0,22
Trans_comm	0,07	0,93	-0,01	-0,22	0,18	0,49	0,71	-0,09	0,17

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 18: Variation des importations, Scénario 3

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du Monde
Agri_Res	2,69	6,53	-0,44	1,18	-4,27	5,9	3,69	0,08	1,06
Bétail	10,49	2,85	65,15	10,32	28,78	5,22	20,84	10,79	5,87
Viande	11,42	17,19	7,58	8,17	31,91	16,66	10,41	146,57	19,03
Huile vég.	4,8	3,24	5,08	1,56	-0,94	2,29	5,98	0,3	7,93
Prod.laitiers	6,04	5,39	9,33	49,94	79,08	10,35	7,07	314,88	9,81
Riz transf.	5,51	2,58	46,51	4,04	2617	-1,06	6,03	2,93	5,47
Sucre transf.	10,71	5,16	120,13	91,21	94,47	4,37	6,93	2,33	14,92
Prod.alim.	5,11	7,27	1,85	2,89	-0,01	6,27	6,41	4,12	3,47
Boisson-tab.	8,77	4,26	1,15	1,65	6,43	10,68	8,47	4,27	4,06
Textiles	4,28	-3,71	0,54	11,71	2,85	10,58	12,12	1,72	4,4
Vêtements	12,31	23,24	2,66	14,38	6,06	13,88	11,27	25,51	4,57
Cuir	20,19	12,71	0,89	8,59	5,09	12,59	7,64	5,63	1,35
Prod.bois	9	5,75	0,08	-0,62	-1,06	4,58	3,11	1,39	1,98
Prod.papier	3,23	5,66	-0,06	-0,33	0,08	3,71	3,23	0,44	1,24
Pétrole	2,6	1,98	0,22	1,33	0,12	2,17	1,29	0,22	0,55
Chimie	3,45	4,29	0,22	1,01	0,62	8,23	2,56	0,18	1,51
Prod.minéral	6,33	5,16	0,4	3	-0,49	11,62	4,39	0,75	2,5
Fer	0,06	1,41	0,98	0,35	0,63	1,97	1,86	0,2	1,05
Métal	-0,1	3,19	0,36	-0,08	0,11	1,87	-0,09	0,08	0,29
Prod.métal	4,24	4,56	0,31	1,14	0,31	8,82	5,09	1,57	2,63
Moteur	1,52	4,27	0,46	0,97	1,03	14,41	6,82	1,19	1,96
Trans_equ	1,53	1,47	0,07	-0,2	0,8	1,18	2,01	0,28	1,5
Mach_equ	1,5	2,12	0,11	0,11	0,54	9,61	1,94	0,44	1,22
Electronique	1,82	2,64	0,16	-0,13	0,58	3,48	-0,68	0,2	0,44
Manuf_nec	10,13	11,32	0,01	-0,14	0,05	9,53	4,45	0,43	3,94
Services	0,77	1,01	-0,2	-0,44	0,16	0,73	1,61	-0,05	0,43
Trans_comm	0,59	1,1	-0,11	-0,39	0,18	0,99	1,2	-0,06	0,34

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 19: Variation des importations, Scénario 4

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du monde
Agri_Res	5,51	7,15	-0,33	2,17	-4,12	11,82	5,97	-0,2	3,1
Bétail	9,98	7,67	65,05	10,96	28,6	6,91	21,9	10,75	11,72
Viande	20,25	35,94	7,54	8,73	31,9	16,63	17,08	145,45	17,56
Huile vég.	8,83	4,97	5,18	1,99	-0,94	4,91	10,73	0,27	8,35
Prod.laitiers	5,85	10,39	9,43	50,54	79,27	15,4	11,44	315,18	15,9
Riz transf.	10,67	2,26	46,49	4,29	2615,12	-1,42	10,92	2,9	6,25
Sucre transf.	10,24	5,98	120,89	91,7	94,5	4,28	10,18	2,34	18,66
Prod.alim.	8,56	7,77	1,92	3,06	0,15	15,7	9,83	4,18	3,56
Boisson-tab.	12,86	9,38	1,18	1,68	6,49	26,89	10,2	4,27	7,29
Textiles	7,72	0,05	0,55	12,16	3,68	17,92	11,87	1,77	6,94
Vêtements	18,46	27,45	2,99	14,75	6,52	23,05	19,27	25,79	8,5
Cuir	17,07	22,81	0,99	8,75	5,3	21,21	8,01	5,73	2,5
Prod.bois	15,15	11,4	0,13	-0,58	-0,99	10,87	5,97	1,35	2,29
Prod.papier	7,04	6,38	0	-0,34	0,23	8,31	3,61	0,45	2,68
Pétrole	5,37	4,03	0,46	2,12	0,97	5,42	2,1	0,51	1,2
Chimie	6,87	4,9	0,27	1,12	0,91	8,31	4,97	0,22	3,09
Prod.minéral	6,09	5,54	0,4	2,95	-0,48	11,72	0,85	0,72	2,74
Fer	0,91	0,58	1,03	0,39	1,05	5,21	1,97	0,19	2,72
Métal	2,3	7,92	0,47	0,03	0,36	5,69	1,63	0,19	1,54
Prod.métal	7,83	9,25	0,34	1,11	0,52	9,43	9,33	1,57	2,82
Moteur	2,22	7,81	0,48	0,92	1,24	22,64	10,59	1,19	3,57
Trans_equ	2,9	2,57	0,03	-0,35	1,34	4,51	3,15	0,16	3,19
Mach_equ	2,76	4,29	0,07	0,02	0,63	10,24	2,24	0,37	1,57
Electronique	3,35	5,16	0,24	0,01	1,19	8,07	0,01	0,2	1,15
Manuf_nec	8,51	24,35	0,1	-0,14	0,17	17,66	7,57	0,42	4,43
Services	0,55	1,13	-0,21	-0,53	0,19	0,98	1,77	-0,1	0,52
Trans_comm	0,19	1,29	-0,07	-0,44	0,25	1,32	1,29	-0,08	0,39

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Variation des exportations, en % par rapport à la situation initiale

Tableau 20: Variation des exportations, Scénario 1

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du monde
Agri_Res	-1,95	-1,63	3,53	13,65	31,59	22,07	-4,62	-0,32	0,08
Bétail	484,69	3064,46	-52,03	15,69	8,64	-12,64	400,14	5,96	25,31
Viande	6,92	-0,75	5,84	70,5	51,75	-23,73	20,33	19,82	24,18
Huile vég.	-11,02	366,22	-6,16	-7,43	6,49	-15,44	19,56	-3,39	6,98
Prod.laitiers	19	10,12	3,63	80,58	48,77	-6,58	15,58	66,65	64,39
Riz transf.	-18,33	7,99	-70,03	276,6	39,28	399,66	72,1	411,79	10,54
Sucre transf.	192,27	-40,08	-51,9	6,11	371,4	59,67	27,82	39,82	120,29
Prod.alim.	-3,65	1,1	2,94	6,94	18,47	5,26	2,99	4,86	3,63
Boisson-tab.	3,89	9,46	2,21	9,69	12,62	3,98	4,8	3,41	5,04
Textiles	5,8	16,42	-0,41	8,11	14,44	11,47	8,95	-9,68	8,98
Vêtements	14,99	30,73	-3,49	22,86	22,1	13,13	19,78	-10,09	10,82
Cuir	-2,11	-4,19	-0,46	15,5	9,94	10,91	0,55	-1,16	2,93
Prod.bois	-0,86	5,08	2,27	2,6	15,11	0,91	-3	0,79	0,89
Prod.papier	-2,87	4,05	1,29	2,05	4,69	0,19	-1,85	0,22	3,21
Pétrole	0,14	0,51	0,57	-2,69	2,08	3,87	-3,11	-1,66	3,13
Chimie	10,28	11,65	0,91	2,37	4,47	6,64	4,28	-0,29	4,19
Prod.minéral	-2,8	3,67	2,8	3,47	6,29	4,19	0,54	-2,79	3,44
Fer	0,6	12,9	0,95	1,96	4,41	2,51	-0,66	0,49	2,87
Métal	3,11	12,33	1,8	1,71	3,24	1,26	-3,8	0,76	1,33
Prod.métal	6,63	9,1	2,34	2,55	6,85	4,66	-1,72	-0,58	4,11
Moteur	3,26	6,46	0,89	-2,64	6,06	6,55	7,7	1,3	2,77
Trans_equ	15,44	6,01	-0,49	-0,99	5,89	16,07	-3,15	0,1	5,7
Mach_equ	3,58	8,47	1,51	2,04	2,09	4,1	1,1	0,24	2,24
Electronique	4,64	5,28	0,21	-0,01	-1,41	11,7	-1,4	-0,02	1,92
Manuf_nec	3,83	3,58	1,57	20,11	1,41	-0,88	-4,86	2,35	1,86
Services	-0,14	0,04	0,55	0,92	-0,03	-1,08	-4,07	0,45	-0,63
Trans_comm	1,55	-0,09	2	1,73	2,49	0,34	-1,55	1,17	1,35

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 21: Variation des exportations, scénario 2

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du monde
Agri_Res	-1,33	-1,17	1,78	5,05	22,09	7,46	-2,74	0,14	-0,05
Bétail	252,26	908,9	-36,46	6,91	6,8	-5,73	209,34	1,57	18,78
Viande	3,97	-5,42	5,53	37,61	20,91	-9,68	8,52	8,32	14,67
Huile vég.	-5,39	113,12	-2,12	-2,66	3,12	-6,44	8,23	-1,37	4,15
Prod.laitiers	9,9	4,47	3,12	46,12	23,37	-8,72	8,88	31,44	32,13
Riz transf.	-14,8	6,81	-59,9	164,82	30,66	187,03	39,91	234,11	7,18
Sucre transf.	122,22	-33,1	-44,92	0,94	191	31,79	20,17	24,9	74,42
Prod.alim.	-1,99	0,06	1,44	3,06	10,26	2,19	1,2	2,28	1,51
Boisson-tab.	1,98	4,69	1,24	5,05	6,51	2,71	2,94	1,7	2,56
Textiles	2,69	10,06	-0,18	4,14	7,17	6,06	5,76	-5,63	4,6
Vêtements	7,82	21,39	-2,3	10,73	11,37	7,04	12,57	-6,86	5,75
Cuir	-1,41	-2,1	-0,17	7,39	4,3	5,59	0,18	-0,83	1,14
Prod.bois	-0,65	2,18	0,99	1,13	5,74	0,47	-1,78	0,5	0,29
Prod.papier	-1,4	1,43	0,54	0,95	1,88	0,15	-1,04	0,21	1,27
Pétrole	-0,01	0,07	0,31	-1	0,7	2,01	-1,49	-0,56	1,22
Chimie	4,1	4,34	0,4	1,14	1,9	3,18	1,69	0,04	1,79
Prod.minéral	-1,58	1,36	1,31	1,85	3,63	1,97	0,29	-1,1	1,75
Fer	-0,16	4,62	0,44	0,93	1,76	1,29	-0,55	0,39	1,12
Métal	1,03	3,02	0,79	0,86	1,16	0,86	-2,15	0,63	0,48
Prod.métal	2,87	2,89	0,93	1,14	2,89	1,9	-0,83	-0,03	1,52
Moteur	0,56	2,64	0,49	-1,37	2,81	3,87	4,04	0,86	1,29
Trans_equ	5,65	2,15	-0,22	0,44	0,75	2,82	-2,24	0,43	0,84
Mach_equ	1,16	2,65	0,65	1,04	0,79	1,99	0,26	0,3	0,81
Electronique	1,52	-0,05	0,1	0,11	-0,67	5,47	-0,84	0,17	0,67
Manuf_nec	1,58	1,23	0,86	7,82	0,71	-0,23	-2,31	1,38	0,84
Services	-0,26	-0,29	0,25	0,48	0,01	-0,4	-1,98	0,34	-0,29
Trans_comm	0,56	-0,28	0,93	0,85	1,15	0,22	-0,76	0,65	0,62

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 22: Variation des exportations, scénario 3

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du monde
Agri_Res	-2,61	-2,53	3,92	7,51	41,37	6,69	-5,89	0,41	-0,4
Bétail	464,18	2879,99	-53,79	15,03	8,61	-10,57	403,1	4,4	20,19
Viande	2,55	-4,19	5,44	71,62	42,53	-24,64	20,7	18,3	21,09
Huile vég.	-10,81	353,03	-5,8	-1,44	7,86	-8,4	6,83	0,17	8,98
Prod.laitiers	9,69	8,02	2,31	77,7	49,5	-0,82	13,18	60,84	62,91
Riz transf.	-17,49	4,23	-69,84	276,29	38,33	393,55	70,08	411,98	7,95
Sucre transf.	187,92	-40,77	-53,71	3,95	369,12	55,31	25,18	40,41	114,25
Prod.alim.	-4,91	-1,03	1,96	6,12	16	2,51	2,25	4,26	1,76
Boisson-tab.	1,55	7,34	1,76	6,91	12,47	3,39	3,81	2,65	3,18
Textiles	2,89	8,36	0,17	7,08	9,66	7,61	7,93	-9,35	6,77
Vêtements	9,24	17,81	-2,65	18,96	18,12	10,83	20,54	-10,06	9,09
Cuir	-6,45	-6,01	-0,17	13,6	8,9	9,25	0,5	-1,87	0,87
Prod.bois	-2,68	1,58	1,67	1,48	7,72	-0,84	-3,46	0,61	-0,18
Prod.papier	-2,42	0,95	0,82	1,4	2,28	-1,22	-2,41	0,1	0,88
Pétrole	-0,55	-0,13	0,85	-1,03	2,27	1,02	-2,59	-0,99	1,21
Chimie	2,42	3,71	0,85	1,89	2,94	2,22	0,25	-0,44	1,44
Prod.minéral	-2,66	0,67	2,09	2,75	5,63	2,06	-0,74	-2,99	1,26
Fer	-1,78	7,45	0,74	1,57	2,45	0,52	-1,77	0,37	1,46
Métal	-0,93	2,73	1,82	2	2,5	-0,79	-4,36	0,36	0,24
Prod.métal	1,32	2,17	1,53	2,16	4,49	1,5	-2,53	-0,81	1,01
Moteur	-1,01	1,52	0,71	-2,29	5,3	2,41	3,91	1,25	0,88
Trans_equ	4,06	1,12	0,06	0,38	2,48	4,75	-4,33	0,36	1,37
Mach_equ	-0,96	1,92	1,15	1,6	1,31	0,6	-1,46	0,19	0,05
Electronique	-0,85	0,95	0,59	0,72	-0,49	4,18	-2,28	0,65	0,28
Manuf_nec	-0,63	1,26	1,85	8,95	1,83	-1,27	-4,02	1,99	0,36
Services	-1,45	-0,7	0,56	0,78	0,11	-1,5	-3,32	0,27	-0,65
Trans_comm	-0,16	-0,46	1,48	1,31	1,72	-0,27	-1,49	0,77	0,74

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Tableau 23: Variation des exportations, scénario 4

	ASS	AFRN	UE25	États-Unis	Japon	Chine	Cairns-PVD	Cairns-Dvpés	Reste du monde
Agri_Res	-2,25	-3,15	3,57	13,83	32,09	20,94	-4,09	-0,23	-0,06
Bétail	480,33	2946,47	-52,09	15,65	8,43	-13,08	400,99	5,61	24,27
Viande	5,75	-2,43	5,63	70,32	45,7	-24,44	19,73	19,27	22,59
Huile vég.	-11,67	356,05	-5,69	-1,43	8,61	-6,44	8,01	0,11	10,82
Prod.laitiers	11,18	5,86	3,6	80,43	48,14	-7,25	16,81	65,6	63,35
Riz transf.	-18,49	4,42	-70,01	276,62	38,15	395,9	72,68	412,31	10,5
Sucre transf.	188,98	-40,63	-52,57	5,52	370,56	57,97	26,62	39,66	118,32
Prod.alim.	-4,02	-0,13	2,14	6,47	19,35	3,09	2,56	4,72	2,98
Boisson-tab.	3,29	8,88	2,28	9,69	12,78	3,23	5,17	3,41	5,07
Textiles	5,15	13,7	-0,12	8,52	14,91	9,98	9,86	-9,61	9,04
Vêtements	14,09	26,41	-3,07	22,61	21,67	12,06	20,54	-10,1	10,63
Cuir	-3,33	-4,88	0,01	15,95	10,46	9,43	1,14	-0,71	3,14
Prod.bois	-1,8	3,19	1,99	1,79	11,59	-0,32	-3,2	0,72	0,19
Prod.papier	-1,25	1,82	1,16	1,93	4,31	-1,12	-1,92	0,13	2,91
Pétrole	-0,07	-0,69	0,61	-2,62	2,13	3,4	-2,9	-1,64	3,13
Chimie	8,96	8,86	0,94	2,07	3,74	3,16	1,86	-0,39	3,3
Prod.minéral	-1,64	0,83	2,01	2,35	5,35	1,4	-1,16	-2,94	1,5
Fer	0,47	8,44	0,98	1,94	3,66	1,27	-1,14	0,54	2,79
Métal	1,95	5,29	2,02	2,02	3,74	0,01	-3,24	0,84	1,19
Prod.métal	5,16	3,8	1,67	2,45	5,22	2,03	-2,61	-0,81	2,04
Moteur	0,2	5,35	0,89	-2,6	6,08	4,47	7,44	1,3	2,41
Trans_equ	13,69	4,09	-0,31	-0,84	5,96	12,39	-3,13	0,06	5,03
Mach_equ	2,06	4,8	1,16	1,81	1,16	1,04	-1,53	0,18	0,54
Electronique	3,33	2,93	0,51	0,26	-0,99	9,75	-1,5	0,26	1,36
Manuf_nec	1,81	3,49	1,95	10,3	2,25	-1,34	-3,43	2,14	0,9
Services	-0,87	-0,63	0,59	0,95	0,06	-1,8	-3,62	0,38	-0,73
Trans_comm	0,88	-0,5	1,8	1,61	2,17	-0,31	-1,37	0,99	1,05

Source: Simulations effectuées par les auteurs avec GTAP-6

Bibliographie

- Abreu M. (1996), Trade in manufactures, the outcome of the Uruguay Round and developing countries interests, dans W. Martin and Alain Winters, eds, *The Uruguay Round and the Developing countries*, Cambridge University Press, Cambridge
- Achterbosch, T., Van Tongeren, F. et de Bruin, S. (2003) *Trade Preferences for Developing Countries*, The Hague: LEI
- Amjadi A., U.Reincke et A.J.Yeats (1996), Did external barriers cause the marginalization of Sub-Saharan Africa in world trade?, *World Bank Discussion Paper*, n°348, Banque mondiale, Washington , D.C.
- Anderson, K., B. Dimaran, J. Francois, T. Hertel, B. Hoekman et W. Martin (2001), *The Costs of Rich (and Poor) Country Protection to Developing Countries*, *CIES discussion paper*, Adelaide
- Armington P. (1969), “A theory of demand for products distinguished by place of production”, *IMF Staff Papers*, Vol.16(1)
- Baldwin R. E., *Multilateral liberalization* (1987), in J. M. Finger and A. Olechowski, eds, *The Uruguay Round: A Handbook for the multilateral negotiations*, Banque mondiale, Washington DC
- Baldwin, R.E. et J.F. Francois (1999), *Applied Issues in Dynamic Commercial Policy Analysis*, Cambridge and New York: Cambridge University Press.
- Banque mondiale (2000), *Can Africa Claim the 21st Century? Overview*. Banque mondiale, Washington DC.
- Banque mondiale (2003), *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*. Banque mondiale, Washington DC
- Beghin, J. et A. Aksoy (2003), *Agricultural Trade and the Doha Round: Lessons from Commodity Studies*, CARD Briefing Paper 03-BP 42
- Ben Hammouda, H., Osakwe, P. (2004), “Trade liberalization under the Doha Development Agenda: options and consequences for Africa”, Addis-Abeba, CEA
- Bergsten C.F. (1999), “The Global trading system and the developing countries in 2000“, Working Paper 99-6, *The Institute for International Economics*, Washington, D.C.

Bouët, A., L. Fontagné, M. Mimouni, et X. Pichot (2001), Market Access Maps: A Bilateral and Disaggregated Measure of Market Access, *CEPII Working Paper*, n°01-18

Commission économique pour l'Afrique (2002), Rapport économique sur l'Afrique 2002: Performances et progrès du continent, Addis-Abeba, CEA

Commission économique pour l'Afrique, Trade liberalization under the Doha Development Agenda: Options and consequences for Africa, à paraître

Cline, W. R., (2002), An Index of Industrial Country Trade Policy Toward Developing Countries, Center for Global Development, Washington, Working Paper n°14

CNUCED (1997), The Uruguay Round and its follow-up: Building a positive agenda for development, Nations Unies, New York et Genève

CNUCED (2001), Improving Market Access for Least Developed Countries, see web source <http://www.unctad.org/en/docs//puditctncd4.en.pdf>

Collier P. et J.W. Gunning (1999), "Explaining African Economies Performance", *Journal of Economic Literature*, Vol. 37

Dimaranan B., Hertel T. et Keeney R., OCDE domestic support and developing countries, WIDER Discussion Paper

Dimaranan, B. V. et McDougall, R. A. (2002). Global Trade Assistance and Production: The GTAP 5 Data Base, Center for Global Trade Analysis, Purdue University, West Lafayette

Erich S., The Post-Uruguay Round tariff environment for developing country exports: tariffs peaks and tariffs escalation, dans CNUCED, Positive agenda and future trade negotiations, Genève, 2000.

Fernandez de Cordoba, S., Laird, S., et Vanzetti, D. (2004), "Development opportunities and challenges in the WTO negotiations on industrial tariffs", CNUCED.

Finger, J.M., U. Reincke, et M. Ingco (1996), The Uruguay Round: Statistics on Tariffs. Concessions Given and Received, Banque mondiale: Washington.

Fontagné, L., Guérin, J.L., et Jean, S., (2003), "Market access liberalization: scenarios and assessment", CEPII.

François J. et Martin W. (2002), Formula approaches for market access negotiations, *Tinbergen Institute Discussion paper*.

Francois, J. et Martin, W. (2003), Formula Approaches for Market Access Negotiations. *The World Economy* 26, 1-28.

François, J. Meijl, HV, et Franck Van Tongeren (2003), Economic implications of trade liberalization under the Doha Round, CEPII, n°20.

Francois, J., H. van Meijl et F. van Tongeren (2003a), Trade liberalization and developing countries under the Doha round, CEPR discussion paper DP4032.

Francois, J., H. van Meijl et F. van Tongeren (2003b), Economic benefits for the Netherlands in the Doha Round, The Hague: LEI.

Francois, J.F. et A. Strutt (1999), "Post Uruguay Round Tari. Vectors For GTAP Version 4," Erasmus University manuscript.

Francois, J.F. et D. Spinanger (2001), "Greater China's Accession to the WTO: Implications for International Trade/Production and for Hong Kong," paper prepared for the Hong Kong Trade Development Council

Francois, J.F., B. J. McDonald et H. Nordstrom (1996), Liberalization and Capital Accumulation in the GTAP Model, Purdue University: *GTAP Technical Paper No. 7*, GATT (1994), Agricultural Agreement, Genève.

Francois, J.F., B. McDonald et H. Nordstrom (1996b), "Trade liberalization and the capital stock in the GTAP model," *GTAP consortium technical paper*.

Global Economic Prospects (2004): Réaliser les promesses de développement du Programme de Doha.

Goldin I., Knudsen O. et Van der Mensbrugge D. (1993), Trade liberalisation : Global Economic Implications, OCDE et Banque Mondiale, Paris

Hedi Bchir, M., Fontagné, L., et Jean, S. (2004), "Market access in non-agricultural goods: what is at stake in the development round ?" CEPII.

Hertel 1996 Hertel, T., ed., (1996), *Global Trade Analysis*, Cambridge University Press: Cambridge MA.

Hertel, T. W. (1997), *Global Trade Analysis Modelling and Applications*, Cambridge University Press, New York.

Hinkle, L. E., A. Herrou-Aragon, et K. Kubota, (2003), How Far did Africa's First Generation Reforms Go? An Intermediate Methodology for Comparative Analysis of Trade Policies, World Bank, Africa Region Working Paper Series n°59a, Volume 1.

Hoekman B. et Olarreaga M. (2002), Eliminating excessive tariffs on exports of least developed countries, *Policy Research Working Papers 2604*, Banque mondiale, Washington DC

Ianchovichina, E., A. Mattoo et M. Olarreaga (2000), Unrestricted Market Access for Sub-Saharan Africa : How much is it worth and who pays?, *World Bank Working Paper*, Washington DC IFPRI (2003) Tell Me Where It Hurts An' I'll Tell You Who To Call, Washington DC.

Fonds monétaire international (2002), World Economic Outlook, Washington DC, pp. 81-91.

International Organization for Migration, (1999), Return of Quali. ed African National Programme, Fact Sheet, Juillet

Kerkelä, L. J. Niemi et R. Vaitinen (2000), Renegotiating the Lome Convention, Trade Policy Schemes and their Effects for African Regions, Helsinki: School of Economics and Business Administration

Krueger A. (1999), "The developing countries and the next round of multilateral trade negotiations", *The World Economy*, Vol.22, N°7

Laird S. et A. Yeats, Quantitative methods for trade barrier analysis, MacMillan, Londres.

Laird S., Fernandez de Cordoba S. et Vanzetti D., Market access proposals for Non-Agricultural products, Mimeo, CNUCED

Laird S. (1998), Multilateral approaches to market access negotiations, WTO-TPRD Staff Working Paper, TPRD, Genève.

Laird, S. Fernandez de Cordoba, S. et Vanzetti, D. (2003), Market access proposals for Non-Agricultural Products, CNUCED

Low P. et A. Mattoo (2003), Approaches to further liberalization of trade in services, in W. Martin et M. Pangestu, eds, Options for global trade reform, Cambridge Press University, Cambridge

Martin W. et Hertel T.W. (1999), "Developing country interests in liberalising Manufactures Trade", Rapport préparé pour le 2ème Conférence annuelle sur l'analyse de l'économie mondiale, Danemark

Martin W. et Winters A. (1995), « The Uruguay Round and the Developing Countries », World Bank Discussion Paper N°307, Banque mondiale, Washington D.C.

Martin, W. (2003), Developing Countries' Changing Participation in World Trade. The World Bank Research Observer, vol. 18, n°2

Mayer, T. Zignago, S., Market Access in Global and regional trade, CEPII Working Paper n° 2005-02, Janvier 2005.

McDonald, S. et Walmsley, T. (2003), Preferential Trade Agreements and the Optimal Liberalization of Agricultural Trade, 6th Conference on global Economic Analysis, The Hague 12-14 juin

Meijl, H. Van et F. van Tongeren, F. (2002), The Agenda 2000 CAP Reform, World Prices and GATT-WTO Export Constraints, *European Review of Agricultural Economics* 29 (4), 445-470

Nguyen T., Perroni C. et Wigle R. (1993), « An evaluation of the Draft Final Act of the Uruguay Round », *Economic Journal*, 103 (421), pp.1540-49

OCDE (2001) Medium-term Impact of Agricultural Trade Liberalization in OCDE Countries on the Food Security of Non- Member Economies, Paris

OCDE (2002), Regional Integration in Africa, Paris: OCDE

OCDE (2003), Agricultural Policies in OECD Countries: Monitoring and Evaluation 2003,

OMC (2003), "International Trade Statistics 2003", Genève: Organisation mondiale du Commerce

OMC et CNUCED (1999), The Post-Uruguay Round Tariff Peaks and Tariff Escalation, organisation mondiale du commerce.

Organisation internationale du Travail, (2000), HIV/AIDS in Africa: The Impact on the World of Work, Genève OIT.

Oxfam, (2002), Cultivating Poverty: The Impact of US Cotton Subsidies on Africa, Oxfam Briefing Paper, Oxfam International

Paris Ottaviano, G.I.P, and D. Puga (1998), Agglomeration in the global economy: A survey of the 'New Economic Geography', *World Economy*, vol. 21, pp. 707-21

PNUD (2002), Rapport sur le développement humain 2002, New York. Programme des Nations-Unies pour le développement.

PNUD (2003), Make International Trade a Service to all, New York. Programme des Nations-Unies pour le développement.

Pritchett, L. (1996), « Measuring outward orientation in LDC's : Can it be done ? », *Journal of Development Economics*, Vol.49 (2)

Rodriguez, F. And D. Rodrik, (2001), Trade Policy and Economic Growth : A Skeptic's Guide to the Cross-National Literature. In: Bernanke, B., Rogof, K. (Ed.), NBER Macro Annual 2000. Cambridge, Mass: MIT Press.

Rodrik, D., (2001), The Global Governance of Trade as if Development Really Mattered. Background Paper, United Nations Development Programme

Safardi, R. et Laird S. (1996), « The Uruguay Round and Developing Countries », *Journal of World Development*, Vol.24, N°7

Smith, M.A.M. (1976), "Trade, Growth, and Consumption in Alternative Models of Capital Accumulation," *Journal of International Economics* 6: 385-388, November

Smith, M.A.M. (1977), "Capital Accumulation in the Open Two-Sector Economy," *The Economic Journal* 87: 273-282

Srinivasan, T.N. et J.N. Bhagwait (1980), "Trade and Welfare in a Steady-State," Chapter 12 dans J.S. Chipman and C.P Kindelberger, eds., Flexible Exchange Rates and the Balance of Payments, Amsterdam: North-Holland

Stern R. M. (1976), Evaluating alternative formulas for reducing industrial tariffs, *Journal of World Trade Law*, n°10, pp. 50-64

Townsend, Terry (2002), "Government measures and the world cotton industry" Washington DC: ICAC (Intergovernmental Cotton Advisory Committee)

Van Tongeren, F., and Jikun Huang (eds.) (2004), China's food economy in the early 21st century and the implications for EU countries. LEI: The Hague

Walkenhorst, P. et Dihel, N. (2003), Tariff Bindings, Unused Protection and Agricultural Trade Liberalization, OCDE Economic Studies.

Notes

¹ Voir annexe pour une description plus complète des tarifs.

² Cette controverse a démarré avec une importante contribution de Dani Rodrik et Francisco Rodriguez, Trade policy and economic growth: A skeptic's guide to the cross national evidence, **Working paper 7081**, National Bureau of Economic Research, April 1999. Voir également à ce propos la réponse de Srinivasan T. N. et Bhagwati J., **Outward-orientation and development: Are revisionnist right**, Economic growth Centre Discussion Paper, n°806, New Haven, CT, Yale University, September 1999. Cette controverse a été revisitée récemment dans le Rapport sur le commerce mondial de l'OMC 2003, Genève 2003.

³ Voir Erich Supper, The Post-Uruguay Round tariff environment for developing country exports: tariffs peaks and tariffs escalation, in UNCTAD, **Positive agenda and future trade negotiations**, Geneva 2000.

⁴ Voir B. Hoekman, Ng Francis et Marcello Ollarreaga, **Eliminating excessive tariffs on exports of Least Developed Countries**, Policy Research Working Paper 2064, World Bank, Washington 2001.

⁵ Il est possible de trouver un état de la littérature plus détaillé dans «Exclure l'Afrique des marchés? Évaluation de l'accès aux marchés pour les pays africains», Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, Ethiopie, à paraître, 2004.

⁶ CEA, Rapport économique 2004, Addis-Abeba, Ethiopie.

⁷ Voir en annexe pour une explication détaillée du calcul des indices.

⁸ On trouvera la description complète du modèle dans Hertel (1997)

⁹ Il en existe trois dans GTAP en incluant le bien public.

¹⁰ Pour une explication beaucoup plus détaillée, le lecteur peut se référer à Bouet et ali (2002).

¹¹ Voir le document OMC WT/L/579.

¹² Tous les produits non visés par l'Accord sur l'agriculture de l'OMC.

¹³ Lorsque le taux NPF appliqué au cours de l'année de base sera de moins de 2,5%, la base utilisée sera 5%.

¹⁴ Le calcul des moyennes tarifaires ne devrait pas être faussé par la désagrégation des listes tarifaires des membres. Pour réduire la distorsion créée par le nombre différent de lignes tarifaires dans les listes des membres, la nomenclature type du SH, norme internationale jusqu'à la position à 6 chiffres du SH, servira de base pour le calcul des moyennes tarifaires simples. La moyenne tarifaire sera calculée en deux étapes:

- i) La moyenne arithmétique simple des droits *ad valorem* ou équivalents *ad valorem* au niveau de la ligne tarifaire est utilisée pour calculer la moyenne tarifaire pour chaque sous-position à 6 chiffres du SH correspondant à des produits non agricoles.
- ii) Cette moyenne au niveau de la position à 6 chiffres du SH est ensuite utilisée comme base pour calculer la moyenne tarifaire simple pour chaque membre.

¹⁵ À titre d'exception, les participants pour lesquels la portée de la consolidation pour les lignes tarifaires concernant les produits non agricoles est inférieure à 35% seraient exemptés des réductions tarifaires à opérer au moyen de la formule. En revanche, il serait attendu d'eux qu'ils consolident 100% des lignes tarifaires concernant les produits non agricoles à un niveau moyen qui ne dépasse pas la moyenne globale des droits consolidés de tous les pays en développement après la mise en œuvre intégrale des concessions courantes (27,5%).

¹⁶ Le TSD est exprimé soit à partir des coefficients de Girard élevés, soit par les listes de produits exclus des réductions tarifaires.

¹⁷ On rappelle que les pays les moins avancés participants ne seront pas tenus de prendre des engagements de réduction. Toutefois, il est attendu d'eux qu'à titre de contribution au présent cycle de négociations, ils accroissent substantiellement leur niveau d'engagements en matière de consolidation.

¹⁸ On ne prend pas en considération dans ce cas de figure les 5% des lignes les plus taxées.

¹⁹ Voir Joseph François, Hans van Meijl et Franck van Tongeren, **Economic implications of trade liberalization under the Doha Round**, CEPII, n°20, décembre 2003.

²⁰ Voir annexe pour une description plus complète des tarifs.

²¹ Les exportations d'articles manufacturés de l'Afrique ont augmenté de 6,3% par an, mais ce taux de croissance apparemment élevé ne représente que la moitié environ de ceux enregistrés par l'Asie (14%) et l'Amérique latine (environ 12%). C'est aussi le résultat d'une forte croissance des exportations d'articles semi-finis à fort coefficient de main d'œuvre et de ressources d'un petit nombre de pays, notamment Maurice (vêtements) et le Botswana (diamants bruts). En Afrique subsaharienne, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland ont également accru la valeur de leurs exportations de produits manufacturés, et en

Afrique du Nord, il en a été de même pour le Maroc et la Tunisie, de moins de 2 milliards de dollars en 1980 à presque 5 milliards de dollars en 2000 pour le Maroc, et 4,5 milliards pour la Tunisie. Par contre, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et la Zambie ont accusé un très net recul de la valeur de leurs exportations d'articles manufacturés sur la même période.

²² Notons néanmoins que l'application d'une formule linéaire par les pays en développement permettrait de réduire les pertes fiscales dues à une libéralisation et assurerait un plus grand développement industriel.

